

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

31° : ALGER

34° : TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 27 - Samedi 28 Septembre 2013 - 22/23 Dhou al-qid'a 1434 - N° 388 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE-ONU  
Le ministre des AE exprime la position de l'Algérie sur plusieurs questions régionales et internationales



l'Algérie réaffirme sa disponibilité à stabiliser et participer au développement des pays sahariens

Pages 6-7

ALGÉRIE-ETATS UNIS  
Rencontre entre M. Lamamra et plusieurs hauts responsables américains

Page 3

## DÉVELOPPEMENT Obligation de résultats

Said Abjaoui.

Pratiquement toutes les populations demeurent toujours mobilisées sur la tenue du programme de développement du Président. D'ailleurs, les opinions n'ont jamais dévié des objectifs sur la base de leur identification des objectifs poursuivis et du balisage des itinéraires empruntés tout en faisant le lien entre l'impératif du succès du programme mis en œuvre et les retombées positives sur le bien-être des populations. Les éléments constitutifs d'un nouvel ordre social et économique qui s'inscrit à la fois dans la vision des implications du programme de soutien à la croissance économique et dans les principes qui fondent la démarche balisée au sein de la tripartite devraient être mieux explicités pour fournir aux populations une lecture peut-être plus sereine et plus juste celle qu'elles se font parfois de leur avenir.

Page 3

SANTÉ

Pose de la 1<sup>re</sup> pierre de l'usine de production de médicaments Sanofi, à Sidi Abdallah

Page 11

T A J un an et de grandes avancées

Page 5

RENTRÉE UNIVERSITAIRE  
Les nouvelles facultés de médecine et de droit vont accueillir 6 000 étudiants

Page 3

5 terroristes éliminés par les forces de l'ANP à Dellys

Page 3

SCIENCE et VIE  
**MÉDICAMENTS**  
La contrefaçon tue 700 000 personnes dans le monde

Pages 12-13

HISTOIRE

Djamila Boupacha source de fierté de tous les Algériens

Page 14



FOOTBALL

VALSE DES ENTRAÎNEURS DE LA LIGUE 1

L'USMH, le meilleur exemple de stabilité

Page 24

M'SILA

Décès de Youcef Belkahla, de la chaîne TV Atlas dans un accident de la circulation à Maâdid

Page 24



## MÉTÉO

## Régions Nord : 31° à Alger

- Temps partiellement voilé avec localement quelques pluies éparses sur le littoral Ouest et Centre en cours de nuit. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest (20/30 Km/h). La mer sera peu agitée.

## Régions Sud : 34° à Tamanrasset

- Temps voilé à localement nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili avec développement de quelques cellules orageuses isolées à partir de l'après-midi. Ailleurs, ciel ensoleillé. Les vents seront variables modérés (30/40 km/h) avec localement chasse-sable.

Alger	max	31°	min	20°
Oran	max	29°	min	18°
Annaba	max	30°	min	21°
Béjaïa	max	32°	min	20°
Tamanrasset	max	34°	min	18°

## CE MATIN À 11H

## Le ministre du Tourisme invité du forum d'Echaâb



A l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre de chaque année, le quotidien *Echaâb*, organise ce matin à 11h en son siège (39, rue des Martyrs, Alger) une conférence-débat qui portera sur la stratégie de développement touristique adoptée pour la promotion de la «Destination Algérie». Cette rencontre sera animée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Lamine Hadj-Said.

### FFS

#### Un consensus sur le développement durable n'est pas impossible en Algérie

Une feuille de route consensuelle pour la réalisation des objectifs du développement durable «n'est pas une chose impossible» en Algérie, ont souligné hier à Alger des participants à une conférence célébrant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du Front des forces socialistes (FFS). «Il n'est pas difficile de parvenir à une feuille de route consensuelle centrée sur la réalisation des objectifs du développement durable avec un calendrier de mise en œuvre», a indiqué l'expert auprès des Nations unies et membre de l'instance présidentielle du FFS, Mohand Amokrane Cherifi. Pour lui, il faut, avant tout, une volonté politique commune du pouvoir, de la classe politique et de la société civile sur la nécessité des réformes «profondes». Evoquant l'état de l'économie nationale, l'intervenant a estimé que «le statu quo actuel appauvrit la majorité et enrichit une minorité», et devient, selon lui, «source d'instabilité». M. Cherifi a jugé que le développement de l'énergie solaire, éolienne et nucléaire civile est un impératif pour l'Algérie, arguant que le pétrole et le gaz, principale source de revenus, sont des matières qui s'épuisent dans 30 à 40 ans.

### ARTS ET CULTURE AUJOURD'HUI AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB

## Vernissage de l'exposition collective «Al-Tibak»

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise aujourd'hui en collaboration avec «Collectif Aswâar», «Kir Royal» et «Gallery Valencia» un vernissage de l'exposition collective qui s'intitule «Al-Tibak».

L'exposition qui verra la participation de plusieurs artistes algériens et étrangers, se tiendra jusqu'au 10 octobre prochain, au Centre culturel Mustapha Kateb (ex-Cis).

## No comment

## Qui casse toute tentative de casser la bureaucratie ?



### Tizi Ouzou

#### Générale de la pièce Hanna

Le théâtre régionale Kateb Yacine de Tizi Ouzou, a présenté hier, la générale de la pièce théâtrale «Hanna». Cette nouvelle production du TRTO, est une adaptation de la célèbre pièce «Fando et Lis» du grand dramaturge, poète, et écrivain espagnol, Fernando Arrabal.

Adaptée par Rafik Lambarki, et mise en scène par Lazhar Belbaz, cette pièce mis en scène, le voyage initiatique d'un couple, Dada et Hanna, vers «la ferme», une sorte de paradis terrestre, où le rêve devient réalité et où les souffrances s'effacent. Pour ne plus exister.

Le voyage qui s'annonçait déjà incertain vers la fameuse ferme dont l'existence même est douteuse, se complique davantage avec l'apparition de trois personnages, qui vont semer la confusion quant à la destination à prendre.

La situation devient burlesque, avec l'endommagement de la boussole et la perte du sens de l'orientation. Le rêve meurt et devient cauchemar, avec la mort de Hanna.

Le metteur en scène a tenté de rester fidèle au style de Fernando Arrabal, à travers un spectacle où se côtoient rêve et cauchemar, espoir et désespoir, poésie et cruauté.

La pièce «Hanna» a été bien accueillie par le public présent à la générale, qui a longuement applaudis les acteurs.

## CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

## Conférence sur la prise en charge des maladies rénales et la place de l'Institut national du rein

Les professeurs Tahar Rayane, chef de projet de l'Institut national du rein et Mohamed Benabadjî, chef du service néphrologie au CHU de Béni Messous, seront les invités, ce matin à 10h30 du Forum de DK News.

Les hôtes du journal animeront à cette occasion, une conférence-débat qui portera sur le thème «Prise en charge des maladies rénales en Algérie et la place de l'Institut national du rein».



FLN

## Rencontre régionale aujourd'hui à Sétif

Le parti du Front de libération nationale (FLN) organisera ce matin à 9h au Complexe omnisports du 8-Mai 1945 de Sétif, une rencontre régionale des cadres du parti. Cette réunion sera présidée par le secrétaire général du parti, Amar Saïdani.

## Rencontre de sensibilisation de l'APCA aujourd'hui à Oued Koriche

Le bureau exécutif de l'association pour la préservation des cimetières (APCA), de la wilaya d'Alger, informe l'ensemble de ses adhérents et citoyens qu'une rencontre de sensibilisation sur la situation des cimetières aura lieu, ce matin à 9h, au centre culturel «Arts et Culture», Fontaine fraîche, commune de Oued Koriche.

## KOUBA

## Grande affluence aux Journées portes ouvertes de la DGSN

Sous le thème «Le citoyen est la base de la sécurité», la police n'en est que l'instrument», la Sureté de daïra de Hussein Dey a organisé hier à Kourba, une journée d'information et de sensibilisation mettant en exergue les moyens matériels et humains importants consacrés par la Direction générale de la Sécurité nationale à la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, particulièrement la lutte contre la drogue et la toxicomanie. «Cette manifestation de deux jours, intervient dans le cadre de la concrétisation du principe de la police de proximité, visant à rapprocher et renforcer la collaboration entre la police et les citoyens», a indiqué la responsable de la cellule d'écoute et d'assistance de la Sureté de daïra d'Hussein Dey, la lieutenant de police Arrache Nora, en soulignant que sur le plan de la prévention contre la drogue, un psycho-bus comprenant des médecins, psychologues et sociologues a été mobilisé à l'occasion pour écouter et venir en aide aux jeunes toxicomanes dans le respect total de la confidentialité.

Organisée en collaboration avec l'APC de Kourba, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger et la Fédération nationale des parents d'élèves, cette manifestation a suscité un grand intérêt de la part des habitants de cette commune.

«Cette opération rentre dans le cadre de la caravane culturelle et des jeux lancée durant le mois de Ramadhan dernier par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger. Elle comprend un volet pédagogique, sportif et culturel. Des exhibitions d'arts martiaux, de sports mécaniques, et différentes animations et jeux, ont été prévus pour les enfants et les jeunes présents», a indiqué Mme Bentaleb Hadia, chargée des manifestations sportives à la DJS.

De son côté, le membre de la Fédération nationale des parents d'élèves M. Kadri Azzedine, a indiqué que des campagnes de sensibilisation sur les dangers de la drogue seront lancées prochainement dans plusieurs établissements scolaires et centres de formations professionnelles de la capitale. Dans cette optique, le représentant du P/APC de Kourba, M. Kaci Nadjim, a salué cette louable initiative et a exprimé son souhait de voir ce genre de manifestations se répéter à l'avenir.

## ALGÉRIE-ETATS-UNIS

# Rencontres entre M. Lamamra et plusieurs hauts responsables américains à New York

**Le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, a pris part à New York à la séance d'interaction que le président américain Barack Obama a réservée aux chefs d'Etat et de gouvernement et autres chefs de délégations en marge de la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU.**

Au cours d'un entretien en aparté, le président Obama a chargé M. Lamamra d'un mes-

sage verbal destiné au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Lors de cette cérémonie, le chef de la diplomatie algérienne a également procédé à un échange de vues avec la conseillère à la sécurité nationale du chef de la Maison-Blanche, Mme Susan Rice.

Par ailleurs, M. Lamamra a été associé par le secrétaire d'Etat américain, M. John Kerry, au lancement de «l'inici-

ative d'échanges virtuels» dédiée à la mémoire de l'ex-ambassadeur américain en Libye, M. Christopher Stevens, tué lors de l'attaque terroriste de septembre 2012 contre le consulat de Benghazi. Cette initiative est vouée à la promotion d'échanges entre jeunes de divers horizons à l'échelle mondiale, et ce, au bénéfice de la tolérance et de la convivialité entre les forces vives à travers le monde. Il est à rappeler qu'en

marge de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Lamamra avait également eu, mercredi dernier, un entretien avec la sous-secrétaire d'Etat américaine aux Affaires politiques, Wendy Sherman.

Lors de cette rencontre, M. Lamamra et Mme Sherman avaient passé en revue l'état des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis et ont également abordé les questions d'ordre régional et international,

notamment la situation au Sahel ainsi que la crise syrienne.

Les discussions entre le chef de la diplomatie algérienne et ce haut responsable au département d'Etat américain ont aussi porté sur les préparatifs de la deuxième réunion du Dialogue stratégique Algérie-USA qui devrait avoir lieu avant la fin de l'année en cours à Alger.

**lire en page 6-7**

## DÉVELOPPEMENT

## Obligation de résultats

Said Abjaoui

Pratiquement, toutes les populations demeurent toujours mobilisées sur la teneur du programme de développement du président. D'ailleurs les opinions publiques n'ont jamais dévié des objectifs sur la base de leur identification des objectifs poursuivis et du balisage des itinéraires empruntés tout en faisant le lien entre l'imperatif du succès du programme mis en œuvre et les retombées positives sur le bien-être des populations.

Les éléments constitutifs d'un nouvel ordre social et économique qui s'inscrit à la fois dans la vision des implications du programme de soutien à la croissance économique et dans les principes qui fondent la démarche balisée au sein de la tripartite devraient être mieux explicités pour fournir aux populations une lecture peut-être plus sereine et plus juste celle qu'elles se font parfois de leur avenir. D'ailleurs la réalité sociale constatée sur le terrain démontre que toutes les préoccupations des populations sont prises en charge et intégrées dans un programme dont le pro-

cessus d'accomplissement avance pratiquement en conformité des délais qui sont fixés.

Les membres du gouvernement, du fait qu'ils sont des politiques, devraient peut-être beaucoup plus investir dans l'explication de la vision présidentielle lorsqu'ils sont amenés à des visites de proximité. Une vision politique qui a intégré une vision du développement national, laquelle à son tour intègre une vision du développement local.

Les efforts de développement doivent d'autant être concentrés et rentabilisés que l'Algérie a l'occasion historique de pouvoir engager des fonds à des niveaux inégalés pour financer le développement et la croissance économique.

Les institutions sont placées devant une obligation de résultats. Toutes les institutions, toutes missions confondues.

Parvenir à se trouver une place parmi les acteurs de l'économie de marché ? Un des objectifs fondamentaux sinon l'objectif l'entrée dans l'économie de marché est bien celui d'acquérir la capacité à financer le développement en substitution à l'endettement étatique et à la dépense publique. Cela viendra.

L'Etat s'est quand même vu contraint dans cette période transitoire d'avancer vers l'économie de marché de prendre en charge sur des dépenses publiques le financement de la croissance et notamment le ratrappage des déficits cumulés en infrastructures portuaires, routières, en équipement pour l'alimentation en eau des personnes et de l'agriculture ainsi que la construction de trois millions de logements et la création cumulée de cinq millions d'emploi pour répondre aux attentes populaires en la matière.

L'Etat a donc pris ses responsabilités conformément aux orientations contenues dans le programme du président car il s'impose l'impérieuse nécessité de tenir compte des besoins incompressibles des populations. Peut-on pour autant affirmer que tous les objectifs sont atteints ?

Le programme ainsi financé jettera les bases du lancement du processus de rentabilisation de la base matérielle et même sociale indispensable au succès de toutes les actions projetées dans le cadre de l'ancrage de l'économie de marché. Mais, il ne s'agit pas d'affronter les multinationales, mais d'entrer dans

des partenariats « gagnant, gagnant ». Nos entreprises ne seront pas jetées en pâture.

Nombreux parmi les populations qui accréditent la thèse selon laquelle ces dernières seront jetées en pâture aux forces du marché craignent que leur bien-être ne soit considéré comme une charge pour les entreprises et qu'ils vont faire les frais d'une vision économique fondée sur l'abaissement des coûts salariaux et sociaux en vue de créer les conditions d'une compétitivité performante.

Dans ce contexte justement où la compréhension de ce qui se passe sur le plan des privatisations paraît assez difficile et où il apparaît également vu la difficulté de trouver un premier emploi pour les jeunes arrivés sur le marché du travail et même pour les diplômés que le processus d'entrée dans l'économie de marché est difficilement maîtrisable, la tendance constatée est aux manifestations et parfois même aux émeutes localisées en substitution à la patience et au dialogue.

Il est temps de penser à donner un contenu concret au pacte social de stabilité qu'avaient envisagé de faire les autorités à un moment donné.

## UNIVERSITÉS

## Rentrée universitaire: les nouvelles facultés de médecine et droit prêtes à accueillir 6000 étudiants

Les nouvelles facultés de médecine et de droit à Alger sont prêtes à accueillir les 6.000 étudiants de première année au titre de la rentrée universitaire 2013/2014 prévue le 20 octobre prochain, a annoncé jeudi le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki.

«Les nouvelles facultés de médecine et de droit, dont les travaux sont en phase d'être achevés, sont prêtes à accueillir les 6.000 étudiants de première année pour la rentrée universitaire 2013/2014», a déclaré le ministre à l'occasion d'une visite qu'il a effectuée au niveau de ces deux infrastructures.

Il a ajouté, à ce propos, que des mesures ont été prises par les doyens des deux universités pour assurer l'hébergement, le transport et la restauration pour les étudiants.

La faculté de médecine implantée à Ben-Aknoun, comporte 10.000 places pédagogiques et accueillera pour la rentrée prochaine 2.000 étudiants de première année dans les spécialités de médecine, chirurgie dentaire et pharmacie.

À cet égard, le directeur des équipements de la wilaya d'Alger, Badreddine Deffousse, a indiqué que la faculté de médecine est composée de 91 salles de cours, 12 amphithéâtres, 40 laboratoires, une bibliothèque et un auditorium.

La faculté de droit, située à Saïd Hamdine, accueillera, quant à elle, 4.000 étudiants de première année, a indiqué M. Deffousse, ajoutant que les délais de finalisation et de réception du projet seront respectés. La faculté de droit a une capacité d'accueil de 10.000 places pédagogiques et est composée de 22 amphithéâtres, 58 salles de cours, un auditorium de 1.000 places et une bibliothèque.

## HOCINE NECIB

## La station de dessalement d'eau de mer d'Oran bientôt opérationnelle

Le ministre des Ressources en eau Hocine Necib a affirmé hier à Alger que la grande station de dessalement d'eau de mer d'Oran sera bientôt opérationnelle et alimentera la wilaya puis les wilayas voisines.

Le ministre qui prenait part aux activités marquant la Journée mondiale du tourisme a fait savoir que le plan hydraulique du secteur prévoyait la «réalisation de stations de dessalement d'eau de mer dont la grande station d'Oran située à Mersa El Hadjaj qui produira 500 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour».

Cette station qui est «en phase d'essai avant sa mise en marche prochaine, répondra aux besoins des habitants d'Oran puis ceux d'autres wilayas à l'instar de Mascara, Relizane et Tiaret», a précisé le ministre. A ce

propos, M. Necib a indiqué que les wilayas d'Oran et d'Alger sont «maintenant alimentées en eau potable 24h/24h. «Cette opération sera généralisée plus tard aux wilayas de Constantine et de Annaba», a-t-il ajouté.

La promotion du tourisme, a fait remarquer le ministre, requiert d'autres services dont ceux ayant trait au service public des eaux et de l'assainissement.

L'Algérie, a-t-il ajouté, a réalisé de «grandes avancées» ces dernières années, ce qui a permis d'alimenter 75 % de la population en eau dont 45 % sont alimentés 24h/24h. Le ministre a rappelé que parmi les «priorités» arrêtées par le secteur figurait l'interdiction de déverser les eaux usées dans les côtes. M. Necib a par ailleurs évoqué le projet d'aménagement de



Oued El-Harrach (18 km) et sa transformation en aires de jeux et de repos.

APS

## LUTTE ANTITERRORISTE

## 5 terroristes éliminés par les forces de l'ANP à Dellys

Cinq terroristes ont été éliminés hier dans la région de Dellys (wilaya de Boumerdès) par l'Armée nationale populaire (ANP), a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué, faisant également état de récupération d'un lot d'armes. «Dans une opération qualitative menée par une unité de l'ANP, dans la matinée du vendredi 27 septembre 2013, cinq terroristes ont été mis hors d'état de nuire à Dellys (W. Boumerdès), relevant de la 1<sup>re</sup> Région militaire», a précisé le communiqué du MDN. «Lors de cette opération, cinq fusils-mitrailleurs de type kalachnikov ainsi qu'un lot de munitions ont été récupérés», a ajouté la même source. «Cette opération qui intervint suite à des renseignements, a conclu le communiqué du MDN, traduit la détermination et la présévérence de l'ANP à débarrasser la patrie de ces criminels.»

## PARLEMENT

## Le Gouvernement retire le projet de loi régissant la poste et les TIC du Parlement

Le Gouvernement a retiré de l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi régissant le secteur de la Poste, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), a indiqué mercredi un communiqué de l'APN.

Lors d'une réunion présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, le bureau de l'APN a pris connaissance d'une correspondance du Gouvernement concernant le retrait du projet de loi fixant les règles applicables aux activités de la Poste, des télécommunications et à celles liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), précise le communiqué.

Le Gouvernement avait soumis au bureau de l'APN le projet de loi en question le 5 février 2013. L'APN l'avait examiné en avril sans pour autant l'adopter.

Pour sa part, l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (Arpt) avait affirmé dans un rapport rendu public en avril dernier que «le projet de loi régissant le secteur de la Poste, des télécommunications et les technologies de l'information et de la communication (TIC) conduira, s'il est adopté par le Parlement, à un 'affaiblissement' de la régulation».

Le rapport précisait que les résultats auxquels conduirait l'adoption du projet de loi en question seraient notamment «l'exclusion de certaines activités relatives à la poste et aux télécommunications du champ du contrôle et de l'arbitrage» et «l'atteinte à l'unité de la régulation et à sa cohérence».

«Le projet de loi conduira également à un recul du principe de la régulation indépendante consacré depuis l'an 2000» et à la division artificielle des marchés de la poste et des télécommunications», a encore relevé le rapport.

L'Arpt a expliqué que le projet de loi se proposait d'apporter des «modifications substantielles à la loi 2000-03, du 5 août 2000, (fixant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications) dans les volets institutionnel (la régulation) et technique appelé à être modifié au regard des évolutions technologiques du secteur».

L'Autorité de régulation a, toutefois, regretté que «cette modification substantielle, dont l'intérêt et l'opportunité ne sont pas perceptibles à la lecture de l'exposé des motifs de l'avant-projet, touche plus particulièrement les principes sur lesquels est assise la régulation indépendante surtout pour ce qui a trait à la fonction de contrôle».

Selon le document, «le projet de loi adoptait une définition étroite et restrictive des marchés de la poste et des télécommunications, dans la mesure où le marché est limité à son seul aspect concurrentiel, alors que la définition correcte de ce dernier est le lieu de rencontre de la demande et de l'offre indépendamment du caractère concurrentiel ou non du marché».

«Cela conduit en pratique à exclure du champ de la régulation et du contrôle certaines activités et leur exemption du champ d'application des compétences de l'Arpt, en contraction avec le principe de l'unité du marché et de l'unité de la régulation qu'il appelle dans le même domaine», avait noté la même source.

L'Arpt considérait, également, que le projet de loi réduisait ses prérogatives en ce qui concerne l'élaboration des cahiers des charges.

«Ce projet de loi ôté à l'Arpt la prérogative d'élaborer les cahiers des charges des services soumis au régime de l'autorisation», selon le document, qui précisait que «l'Arpt ne dispose désormais que d'un rôle purement consultatif».

S'agissant du contrôle de conformité des équipements, l'Arpt a indiqué qu'aux termes de l'article 171, les équipements une fois agréés, «sont soumis à une nouvelle procédure de contrôle de conformité», estimant que cette étape «est inutile et contraignante car la procédure de l'agrément est par essence un contrôle de conformité aux normes».

L'Arpt s'est interrogé sur les raisons de soumettre une nouvelle fois l'équipement à «un contrôle de conformité bis», qui n'est en définitive, selon l'Autorité de régulation, qu'une «procédure identique et donc bureaucratique».

Sur le renvoi à la voie réglementaire prévu à l'article 175 du projet de loi, l'Arpt a précisé que cet article «est en contradiction avec l'article 15 qui donne tous pouvoirs à l'ARP en matière de contrôle et de requête d'informations, d'exiger tous documents et pièces nécessaires».

Elle a expliqué que la voie réglementaire constituerait un «obstacle pour l'exercice du contrôle dont l'appréciation des modalités de son exercice sont du seul ressort du régulateur», indiquant que les dispositions de l'article 15 du projet de loi «sont suffisantes pour l'exercice du contrôle et n'appellent aucune modalité d'application supplémentaire».

APS

# 15 projets de loi à l'ordre du jour de la session d'automne du Parlement

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a présidé jeudi au siège de l'APN, une réunion conjointe des deux bureaux du Parlement pour arrêter l'ordre du jour de la session d'automne 2013 qui comprendra 15 projets de loi, indique un communiqué de l'APN.



La réunion, tenue en présence du ministre des relations avec le parlement, Mahmoud Khedri, en tant que représentant du Gouvernement, intervient conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi organique 99-02 fixant l'organisation de l'APN et du Conseil de la Nation, leur fonctionnement et leurs relations fonctionnelles avec le Gouvernement.

Le représentant du Gouvernement a présenté l'ordre du jour de la session qui comprend 15 projets de loi dont certains déjà soumis au Parlement, ajoute la même source précisant que d'autres projets «en cours d'élaboration par des départements ministériels» pourraient s'ajouter à cette liste. Il s'agit des projets de loi relatifs à l'organisation de la profession d'avo-

cat, aux activités de l'audiovisuel et aux mines ainsi que le projet de loi amendant et complétant l'ordonnance N°6-156 du 8 juin 1966 portant code pénal.

L'ordre du jour de la session d'automne comprend, aussi, le projet de loi de finances 2014, le projet de loi relatif aux ressources biologiques et le projet de loi amendant et complétant la loi N° 05-04 du 6 février 2005 relative à l'organisation des établissements pénitentiaires et la réinsertion sociale des détenus.

Les projets de loi relatifs à la protection de l'enfant et aux mutualités sociales sera également examiné lors de cette session au même titre que le projet de loi amendant et complétant la loi N° 98-06 du 27 juin 1998 fixant les règles générales relatives à

l'aviation civile et le projet de loi sur le marché des livres. Les membres de l'APN auront, en outre, à examiner le projet de loi amendant et complétant la loi N° 07-81 du 27 juin 1981 relative à l'apprentissage et le projet de loi amendant et complétant l'ordonnance N°05-06 du 23 août 2005 relative à la lutte contre la contrebande.

Il sera également question du projet de loi amendant et complétant la loi N° 79-07 du 21 juin 1979 portant code des douanes et du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'année 2011. L'intensification de la coordination et de la concertation entre les deux chambres du parlement a été examinée lors de cette réunion, conclut le communiqué.

## Installation des membres du nouveau bureau de l'APN

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réuni mercredi sous la présidence de M. Mohamed Larbi Ould Khelifa pour l'installation ses nouveaux membres et examiner deux avis du gouvernement au sujet du code de procédures pénales et de la loi sur la protection et la promotion de la santé.

Les questions déposées auprès du bureau au nombre de 15 dont 08 orales et 07 écrites ont été examinées, approuvées et soumises au gouvernement car répondant aux conditions de forme. Le bureau a, par ailleurs, pris connaissance, de la correspondance du président du Conseil constitutionnel à propos de l'élection d'un député de l'APN en remplacement du député Mohamed Abou dont le mandat prend fin en décembre 2013. Il a soumis à la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés la déclaration du nouveau député déposée dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs de l'article 06 de la loi organique 02/12 portant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire pour avis. Selon le communiqué, le président de

l'APN a réparti les tâches entre les membres du bureau comme suit :

- M. Abdellaoui Abdelkader, vice-président chargé de la législation.

- M. Madi Djamel, vice-président chargé des relations avec le Conseil de la Nation, le gouvernement et les autres instances constitutionnelles.

- M. Torchi Boudjmaâ, vice-président chargé des affaires des députés.

- Mme Larfi Kessal Ourida, vice-présidente chargée des relations publiques.

- M. Djemai Mohamed, vice-président chargé de l'activité extérieure de l'APN.

- Mme Othmani Salima, vice-présidente chargée de la communication, de la culture, de la publication et de la formation.

- M. Ali Hamel, vice-président chargé du suivi des affaires administratives et du contrôle financier.

- M. Senouci Amine,

vice-président du suivi des affaires administratives et du contrôle financier.

- M. Zekada Salim, vice-président chargé du suivi des affaires administratives et du contrôle financier. Après la répartition des tâches, le président de l'APN a procédé à l'installation officielle du bureau de l'APN.

Lors d'une allocution, M. Ould Khelifa a rappelé que le bureau était la structure chargée du suivi de l'action législative, celle des commissions, les dossiers importants ainsi que l'ensemble des initiatives et activités.

Il a exhorté les membres du bureau à assurer pleinement leurs nouvelles missions.

Le bureau de l'APN qui a annoncé la vacance du siège du député Aïche Khenchali pour décès a décidé de saisir le Conseil constitutionnel à l'effet de son remplacement.

## COMMERCE

**La nouvelle loi sur les activités commerciales entrée en application**

**La nouvelle loi régissant les activités commerciales, adoptée au mois de juin dernier et autorisant certaines personnes aux antécédents judiciaires à exercer une activité commerciale, est entrée en application, indique jeudi le Centre national du registre de commerce (Cnrc).**

La loi n°13-06 du 23 juillet 2013 modifiant et complétant la précédente loi 04-08 du 14 août 2004, adoptée au mois de mai dernier par l'APN et en juin par le Conseil de la Nation, porte notamment sur l'autorisation de certaines personnes condamnées par la justice à s'inscrire au registre de commerce, et à faciliter leur insertion sociale.

L'ancien article 8 de la loi de 2004, modifié dans ce texte constituait un obstacle pour de nombreux postulants à la création d'entreprise, notamment les jeunes promoteurs dont les extraits de casiers judiciaires portent des mentions relatives à des délits ou crimes commis.

La nouvelle loi, explique le direc-



teur général du Cnrc, Mohamed Dhib, a cependant maintenu cette interdiction pour les personnes condamnées et non réhabilitées pour les crimes et délits commis en matière de mouvement de capitaux de et vers l'étranger, de la production et la commercialisation de produits falsifiés destinés à la consommation humaine ou animale. L'interdiction comprend également les personnes ayant fait l'objet de banqueroute ou atteinte aux droits d'auteurs et droits voisins, ou celles impliquées dans des affaires liées au trafic de stupéfiants, de corruption ou de contrefaçon.

«Les extraits de casiers judiciaires portant l'une de ces mentions ne sont pas acceptés par les antennes locales du Centre national du registre du commerce», précise le directeur général du Cnrc.

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, avait affirmé que son département ministériel a travaillé pour une solution consensuelle, préservant à la fois l'économie nationale et le droit des citoyens d'exercer des activités économiques diverses, à la faveur de la réduction du nombre de délits empêchant l'exercice d'une activité commerciale.

Après avoir été au nombre de 14, les délits judiciaires portant interdiction d'inscription au registre de commerce ont été, ainsi, revus à la baisse.

**2<sup>e</sup> édition du Salon de l'Innovation et de la production scientifique**

La 2<sup>e</sup> édition de la «Foire et la production scientifique» ainsi que le «Salon de l'Innovation» sera inaugurée aujourd'hui à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (Usthb) à Alger.

Ce double événement, ouvert au grand public, est dédié au «renforcement du système national de la recherche scientifique et du développement technologique», a indiqué jeudi la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologiques dans un communiqué. Cette manifestation scientifique vise «le sou-

tien et la promotion du système national de documentation en ligne, déjà mis en place, et qui constitue un outil précieux et indispensable à la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans notre pays», précise la même source.

Les chercheurs, enseignants-rechercheurs et étudiants (post-graduation, graduation) «peuvent désormais effectuer leurs travaux de recherche bibliographiques en ligne 7j/7 et 24h/24», a-t-on relevé.

La «foire» réunit des exposants, des utilisateurs et des décideurs dans un domaine où «des change-

ments profonds sont en train de s'opérer. Il s'agit de la dématérialisation de la documentation scientifique et technique qui prend de plus en plus d'ampleur».

Par ailleurs, le «Salon de l'innovation», organisé par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvred), constitue «une interface animée par des porteurs de projets issus de différents horizons».

L'organisation de ce salon vise à «promouvoir la recherche et le développement, l'innovation et le transfert de technologie, en réponse à des priorités

et besoins nationaux, en plus du fait qu'il sera l'occasion de faire découvrir le potentiel aussi bien de la recherche universitaire que celui des inventeurs indépendants», note le communiqué.

Parallèlement au salon de l'innovation, l'Anvred organise, du 28 au 30 septembre 2013, un concours national «start-up marathon» qui vise la création d'entreprises technologiques dans le domaine des métiers du web.

Le concours sera sanctionné par l'attribution de prix aux trois premiers lauréats.

frontières. Il exprimera le soutien de TAJ et de tous les patriotes à l'ANP et à toutes les forces de défense nationale qui participent aussi à la lutte contre les narcotrafiquants en marquant des points importants sur ce terrain.

Puis il traitera de la situation nationale qui se caractérise par la stabilité des institutions, des activités gouvernementales et des réalisations dans le cadre du programme quinquennal du président de la République. Viendra ensuite le bilan partisan; il va de soi que TAJ sera cité comme acteur de cette évolution nationale, comme force de clarification et de mobilisation sur des bases qui mettent par-dessus tout l'Algérie, son peuple et ses intérêts pour soutenir que TAJ est un parti enraciné dans le peuple, qu'il est à son écoute et compte sur sa mobilisation, sur ses mots d'ordre pour devenir un parti qui comptera dans la vie politique du pays. Amar Ghoul a l'ambition de clarifier des puissances grandes ou moyennes qui veulent accaparer les richesses des nations visées comme la Libye ou la Syrie et même l'Egypte. Il constatera que le «Printemps arabe» qui promettait la sécurité, la stabilité, la démocratie et le développement s'est transformé en cauchemar pour les peuples arabes qui en ont fait l'expérience. Il opposera à ces tragédies qui sont le quotidien de certains pays arabes, la situation en Algérie où le consensus national s'est établi pour se mobiliser contre toute agression du type de Tiguentourine et de la généralisation de l'insécurité à nos

O. Larbi

**TAJ**  
un an  
et de grandes  
avancées

de l'extérieur par des puissances grandes ou moyennes qui veulent accaparer les richesses des nations visées comme la Libye ou la Syrie et même l'Egypte. Il constatera que le «Printemps arabe» qui promettait la sécurité, la stabilité, la démocratie et le développement s'est transformé en cauchemar pour les peuples arabes qui en ont fait l'expérience. Il opposera à ces tragédies qui sont le quotidien de certains pays arabes, la situation en Algérie où le consensus national s'est établi pour se mobiliser contre toute agression du type de Tiguentourine et de la généralisation de l'insécurité à nos

**EDUCATION NATIONALE**  
**Mesures «exceptionnelles» pour le recrutement des diplômés des ENS**

Le ministère de l'Education nationale a décidé d'appliquer des mesures «exceptionnelles» au profit des diplômés des Ecoles normales supérieures (ENS) qui n'ont pas été recrutés pour absence de postes pédagogiques dans leurs spécialités pour l'année scolaire 2013-2014.

Les enseignants spécialisés dans la technologie et la philosophie ont été désignés au poste d'enseignants du cycle secondaire et chargés de manière exceptionnelle et temporaire d'enseigner la physique dans le cycle secondaire ou la physique et les mathématiques dans le cycle moyen pour ce qui est de la spécialité technologie (mécanique, génie-mécanique, génie-civil, génie de procédés, électronique), indique jeudi un communiqué du ministère.

S'agissant des enseignants spécialisés en philosophie, ils ont été désignés pour l'enseignement de la langue arabe dans le cycle primaire.

Ces mesures ont été décidées pour pallier le surplus des diplômés de l'ENS pour l'année 2013, a précisé la même source.

Le ministère avait organisé en août dernier en collaboration avec les services de la Fonction publique un concours pour le recrutement d'enseignants dans les trois cycles ( primaire, moyen et secondaire).

**RENTRÉE UNIVERSITAIRE**  
**Des chiffres, des défis et... des appréhensions**

Arslan-B

L'APW, lors des travaux de sa session ordinaire des 16 et 17 septembre 2013 l'avait inscrite en priorité à l'ordre du jour, ainsi que les Œuvres universitaires (DOU). Ceci pour l'année 2013-2014.

Les huit (08) facultés de l'Université de Béjaïa A-Mira accueillent, cette année 6 539 nouveaux inscrits, bacheliers et bacheliers frais émoulu. Tous, en général, satisfaits du fait, du moins pour près de 80% d'entre eux, que l'on ait accédé à leur veau (choix de la filière, 1<sup>re</sup> et 2<sup>re</sup>), ce qui n'était pas le cas il y a quelques années, d'où, enfin, l'éradication d'une frustration collective naguère sévissante.

Ces nouveaux inscrits viendront ainsi prendre le relais de quelques 6000 «aînés», nouveaux diplômés sortants, une «cuvée» de 2012/2013. En attendant la très attendue toute première promotion de médecins formés à la faculté de médecine et CHU (provisoire) de Béjaïa, laquelle, pour la nouvelle année 2013-2014, n'aura enregistré que 211 futurs prétendants au serment d'Hippocrate, très peu, comparé aux filières technologie (1 484 nouveaux inscrits) et sciences humaines et sociales (983 inscrits). Les nouvelles inscriptions sont réparties comme suit : 43% au campus de Targa Ouzemour (2 809 étudiants) et 57% au campus d'Abdouaoa (soit 3 750 étudiants), selon les chiffres communiqués lors de la récente session ordinaire de l'APW consacrée, entre autres points à l'ordre du jour, à la rentrée universitaire.

L'on a aussi fait savoir que cette année 2013-2014, 22 postes de magistère en sciences de la nature et de la vie, sciences politiques, droit et sciences économiques et de gestion seront ouverts, s'agissant du doctorat LMD, il est annoncé l'ouverture de 138 postes, toutes filières confondues. Maintenant si, au plan pédagogique, l'université semble rassérénée et a priori prête à relever des défis en termes d'encadrement et de formation et ce sur les deux «claviers» (cours magistraux et TD/TP-Labos), elle l'est moins pour ce qui concerne le volet hébergement, quand on sait que la DOU (Œuvres universitaires) doit traiter, empilées sur ses bureaux, près de 4 305 nouvelles demandes d'hébergement, qu'elle aura bien du mal à satisfaire, c'est à craindre, tant que les deux programmes (pourtant généreux de la part de l'Etat) des deux chantiers d'El Kseur et Amizour (6 000 lits) ne sont pas achevés, et la «mobilisation» (formule de «dépannage»), depuis la rentrée précédente, de 250 logements à Sidi Ali Lebhar au profit des étudiants demandeurs d'hébergement et reconduite cette année est loin de constituer la panacée.

La DOU (Direction des Œuvres universitaires) gère dix (10) résidences -U-, soit 20047 lits (inclus les 2 000 lits de Sidi Ali Lebhar). Les étudiants, quant à eux, clament haut et fort leur «conviction» désormais : «Ce n'est pas du tout la faute de l'Etat tous ces retards, celui-ci débloque tout l'argent nécessaire et vite, c'est le manque de sérieux de certaines entreprises et le laxisme de ceux qui sont censés assurer un suivi étatique rigoureux afin que les délais de réalisation soient strictement respectés!». Entend-on là et là. Ô combien ils n'ont pas tort... A. B.

# Les clarifications de l'Algérie !

Kamel Cherif

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a choisi l'Assemblée générale des Nations unies qui se tient à New York afin d'apporter des précisions, pour ne pas dire des mises au point quant à la position de la diplomatie algérienne sur plusieurs questions dans le monde.

C'est à partir de la tribune de l'ONU et devant un parterre de dirigeants et souverains de plusieurs pays que Lamamra, dont le charisme et la force de persuasion ne sont pas à démontrer, a donné une leçon de diplomatie à l'assistance.

Il s'agissait pour Lamamra de rappeler les positions algériennes et de mettre en valeur la perspicacité de sa diplomatie. Mieux encore, il est bien placé pour le faire du fait de son expérience et des postes qu'il a déjà occupés, notamment en tant que commissaire pour la paix et la sécurité à l'Union africaine.

Le temps aura donné raison à l'Algérie après les événements qui se sont produits notamment dans le Monde arabe. Cela a davantage renforcé la position du pays.

Lamamra a ainsi rappelé les principes de la diplomatie algérienne consistant en la non-ingérence dans les affaires internes des pays souverains, tout en insistant sur un des principes de la diplomatie algérienne, à savoir l'autodétermination des peuples. Il a cité à cet effet le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Lamamra a également réaffirmé le soutien de l'Algérie aux peuples de jouir de liberté et de démocratie sans pour autant s'immiscer dans les décisions souveraines des pays. En ce sens, les positions de l'Algérie dans les événements de Libye, de Tunisie et d'Egypte sont significatives à plus d'un titre.

Il en est de même pour la position prise par l'Algérie dans ce qui est appelé le conflit syrien. L'Algérie a eu une position de principe, celle de ne pas armer des Syriens contre d'autres Syriens !

Idem pour la situation au Sahel et au Mali où c'est, en définitive, la feuille de route de l'Algérie qui est appliquée. Il s'agit de l'organisation d'une élection présidentielle au Mali, suivie d'élections législatives en novembre prochain, le tout assorti d'une réconciliation nationale devant inévitablement consacrer l'union et la concorde entre l'ensemble des Maliens sans exclusion. La finalité étant de préserver l'intégrité territoriale du Mali. Pour ce qui est de la situation au Sahel, les mises en garde de l'Algérie auront été adoptées par la communauté internationale.

L'Algérie n'a jamais cessé d'apporter son soutien à la lutte antiterroriste dans cette région, appelant à adopter une nouvelle stratégie pour faire face à ce phénomène transnational ainsi qu'à son alliance avec les narcotrafiquants et les autres groupes criminels. Ces derniers se sont renforcés à la faveur des conflits et des guerres dans la région, ce qui constitue une menace pour la paix dans le monde.

## ALGÉRIE-ONU M. Lamamra exprime la position de l'Algérie sur plusieurs questions régionales et internationales

**Le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, a exprimé jeudi à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU la position de l'Algérie sur plusieurs questions politiques et économiques régionales et internationales.**



Abordant tour à tour les grands dossiers d'actualité lors de son discours, M. Lamamra a affirmé que l'Algérie était «naturellement» des peuples arabes qui, cependant, vivent des «transitions difficiles» dans une étape de transformation démocratique et socio-économique particulièrement délicate. L'Algérie, a-t-il ajouté devant l'ONU, «encourage la promotion de solutions politiques aux crises de gouvernance ainsi que la gestion consensuelle des périodes de transition». Néanmoins, a-t-il précisé, les solutions militaires «ne sont ni possibles ni souhaitables» dans ces contextes de polarisation des sociétés et d'exacerbation de particularismes et de dissensions. Réaffirmant le rejet de la menace et de l'emploi d'armes de destruction massives, M. Lamamra a noté que l'Algérie condamnait l'usage d'armes chimiques dans le conflit syrien, quels qu'en soient les auteurs.

Dans ce sillage, il a indiqué que l'Algérie appelaît à une dynamique politique devant mener à la tenue de la conférence de Genève II. Devant la tribune de l'ONU, le ministre a aussi évoqué le conflit israélo-palestinien au sujet duquel il a salué les efforts des Etats-Unis pour la reprise des négociations. A ce propos, il a noté que l'Algérie souhaitait que la communauté internationale puisse redoubler d'exigence en faveur de l'établissement rapide d'un Etat palestinien reconnu dans ses fron-

tières de juin 1967 avec Al Qods comme capitale. **Concernant la question sécuritaire dans la région du Sahel**, M. Lamamra a déclaré que l'Algérie, qui continue d'être ciblée par le terrorisme international, telle l'attaque terroriste majeure menée contre le complexe gazier de Tiguentourine en janvier dernier, «apporte une contribution effective à la conjuguée des efforts pour la sécurité conjuguée dans l'espace sahélien ainsi que dans le reste de l'Afrique».

De surcroît, il a affirmé que l'Algérie se réjouissait de la libération des régions du nord du Mali de l'emprise des groupes terroristes ainsi que de la restauration de l'ordre constitutionnel dans ce pays avec le succès de l'élection présidentielle.

**S'exprimant sur la question du Sahara occidental**, le chef de la diplomatie algérienne a réaffirmé que «l'Algérie est résolument attachée au droit des peuples à l'autodétermination».

L'Algérie, a-t-il poursuivi, «soutient l'intensification des efforts de l'Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, en vue d'amener les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, à lever, par la négociation, tous les obstacles pour permettre au peuple du Sahara occidental de déterminer librement son avenir.» **Par ailleurs, au sujet des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et de l'Agenda de**

**développement post-2015** qui les remplaceront, M. Lamamra a indiqué que les ambitieux programmes socio-économiques engagés par l'Algérie depuis 2000 lui ont permis de réaliser la plupart des OMD. D'autant plus, a-t-il relevé, l'Algérie a mené ces efforts de développement tout en faisant preuve de solidarité avec les pays les moins nantis non seulement en allouant des aides multiformes aux pays touchés par des crises et des calamités naturelles mais aussi en effaçant la dette qu'elle détenait sur les pays les plus pauvres en Afrique et d'autres régions du monde. Dans le même temps, a renchérit le ministre, l'Algérie «projette son propre développement dans la cohérence historique du grand projet unitaire maghrébin que les peuples de la région appellent de tous leurs vœux.

Poursuivant son discours, M. Lamamra a aussi appelé à la réforme du fonctionnement des Nations unies en insistant notamment sur celle du Conseil de sécurité pour une représentation équitable notamment pour l'Afrique pour l'attribution de sièges permanents, et a, par ailleurs, insisté sur la levée du blocus imposé à Cuba ainsi qu'à la bande de Gaza. Sur un autre registre, le ministre s'est exprimé sur la candidature de l'Algérie pour un siège au Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour la période 2014-2016 et a explicité les facteurs qui militent en faveur de cette candidature.

## Le ministre des AE évoque la candidature de l'Algérie au Conseil des droits de l'homme

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a évoqué jeudi devant l'ONU la candidature de l'Algérie pour un siège au Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour la période 2014-2016, et dont la candidature avait été déposée en février 2012.

Dans son discours prononcé lors du débat général de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Lamamra a souligné que l'Algérie oeuvrait au sein des différentes institutions régionales et internationales et avec ses autres partenaires «à l'élimination des nombreux obstacles qui entravent l'édification de relations internationales pacifiques, équilibrées et justes». L'Algérie, a-t-il poursuivi, «cultive les vertus du dialogue et elle est particulièrement attachée à la promotion et à la protection de tous les droits de l'homme». C'est cet engagement qui motive la candidature de l'Algérie pour un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016», a-t-il expliqué. M. Lamamra a soutenu que l'Algérie, mue par un sens élevé des responsabilités, entend s'investir dans l'amélioration de l'efficacité du Conseil des droits de l'homme, la consolidation du caractère universel et interdépendant des droits de

l'homme et la mobilisation de la communauté internationale» dans ce conseil. Il s'agira également pour l'Algérie «de partager son expérience en matière des droits de l'homme, de s'employer à améliorer ses propres performances», y compris en ce qui concerne l'adaptation et l'harmonisation de sa législation nationale avec les traités internationaux pertinents ainsi qu'à travers une participation accrue de tous les segments de la société dont les femmes qui représentent 31% des députés à l'APN élus en 2012, a-t-il encore déclaré. Le ministre a affirmé devant l'ONU que ce sont tous ces facteurs qui valent d'ores et déjà, à la candidature de l'Algérie au Conseil des droits de l'homme, le soutien de la Ligue arabe, de l'Union africaine et de l'Organisation pour la coopération islamique (OCI).

Il est à rappeler que l'élection de 14 nouveaux membres au Conseil des droits de l'homme aura lieu en novembre 2013. Crée en 2006, le Conseil des droits de l'homme se compose de 47 membres dont les sièges sont répartis entre 5 groupes régionaux (Afrique, Asie, Europe orientale, Amérique latine et Caraïbes et Europe occidentale avec Amérique du Nord).

## G77: Appel aux pays développés à respecter leurs engagements de partenariat

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a appelé, jeudi à New York, les pays développés au respect de leurs engagements de partenariat et d'aide et à la mise en œuvre des recommandations des grandes conférences consacrées au développement économique et social dans les pays en développement. Dans son allocution prononcée à la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays du G77, tenue en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Lamamra n'a pas manqué de souligner qu'il était «décévant» de constater le non-respect ou le recul des engagements des pays développés concernant l'aide publique au développement. Il a également fait part des répercussions négatives de la crise financière internationale sur les pays en développement dont un grand nom-

bre avait, pourtant, engagé de gros sacrifices en matière de réformes économiques et sociales dont les effets positifs ont été compromis par les effets de cette crise économique mondiale. Pour le chef de la diplomatie algérienne, la mise en place d'un «partenariat international renoué» fondé sur le «partage équitable des responsabilités et des bénéfices» reste le garant d'une croissance soutenue de l'économie mondiale et de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale.

Par ailleurs, M. Lamamra a estimé que si la coopération Sud-Sud était un instrument important dans la promotion du développement du Sud, elle ne doit pas être envisagée, cependant, comme une «alternative» à la coopération Nord-Sud mais comme un moyen

de valoriser au mieux les complémentarités des pays en développement. Cela permettra, a-t-il expliqué, un renforcement du «poids collectif» des pays en développement sur la scène internationale et de leur «pouvoir de négociation» dans les questions économiques mondiales. Le G77, rappelle-t-on, est un regroupement intergouvernemental de pays en développement, conçu pour promouvoir les intérêts économiques collectifs de ses membres et créer une capacité de négociation accrue aux Nations unies.

La première rencontre d'importance de ce groupe, composé actuellement de 132 pays, eut lieu à Alger en 1967, où fut adoptée la Charte d'Alger et où les bases de structures institutionnelles permanentes furent posées.

APS

# ALGÉRIE - ÉTAT - UNIS

## Entretien entre Ramtane Lamamra et la sous-secrétaire d'Etat US aux Affaires politiques

**Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a eu mercredi à New York un entretien avec la sous-secrétaire d'Etat américaine aux Affaires politiques, Wendy Sherman.**



Lors de cette rencontre tenue en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Lamamra et Mme Sherman ont passé en revue l'état des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis et ont également abordé les questions d'ordre régional et international, notamment la situation au Sahel ainsi que la crise syrienne. Les discussions entre le chef de la diplomatie algérienne et cette haute responsable au département d'Etat américain ont également porté sur les préparatifs de la deuxième réunion du Dialogue stratégique Algérie-USA qui devrait avoir lieu avant la fin de l'année en cours à Alger.

Les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis ont pris une telle intensité que les dirigeants des deux pays ont décidé de les structurer dans un cadre formalisé et de conférer un caractère régulier aux concertations bilatérales, pour une meilleure organisation et visibilité des

rapports entre les deux pays.

C'est dans cet objectif que le Dialogue stratégique Algérie-USA a été établi et dont la première réunion s'était tenue en octobre 2012 à Washington, après la 5<sup>e</sup> session du Dialogue militaire conjoint algéro-américain. Les Etats-Unis considèrent ce Dialogue stratégique comme "le fondement" sur lequel les Etats-Unis et l'Algérie ambitionnent le renforcement de leurs relations futures dans les domaines politique, économique, culturel, scientifique et sécuritaire.

Les Etats-Unis demeurent le premier client de l'Algérie avec des importations de près de 12 milliards de dollars enregistrées en 2012 avec une balance commerciale en faveur de l'Algérie.

En matière d'investissements, le dernier gros contrat en date est celui signé lundi dernier à Alger entre le groupe Sonelgaz et le groupe américain General

Electric (GE) qui vont réaliser en partenariat un complexe industriel de fabrication de turbines à gaz en Algérie pour un investissement de 200 millions de dollars. Cette société, qui sera détenue à 51% par Sonelgaz et 49% par GE, produira à partir de 2017 entre six à dix turbines à gaz par an, soit une capacité de 2.000 MW, dont une partie pourrait être exportée.

Par ailleurs, GE a remporté un marché de fournitures de turbines à gaz et à vapeur d'une capacité de 8.400 MW pour un montant de 2,2 milliards de dollars, destiné à équiper les six centrales électriques que l'Algérie prévoit de construire d'ici à 2017. Au vu des importantes potentialités que recèle l'Algérie, le groupe General Electric s'est engagé à "être le partenaire de la croissance de l'Algérie à travers le transfert de technologie, le développement du capital humain et le renforcement de l'efficience opérationnelle".

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu jeudi à New York avec le président en exercice de l'Union africaine (UA) et Premier ministre de l'Ethiopie, Haile Mariam Dessalegn, ainsi qu'avec le président sud-africain, Jacob Zuma.

Au cours de ces deux rencontres, tenues en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, le chef de la diplomatie algérienne a procédé avec chacun des deux dirigeants africains à des échanges de vue notamment sur les prochaines échéances dans le cadre des institutions de l'UA. Par la même occasion, le ministre a transmis aux deux hauts dirigeants africains les salutations fraternelles du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Par ailleurs, M. Lamamra a rencontré successivement ses homologues russes, M. Sergueï Lavrov, et brésilien, M. Luiz Alberto Figueiredo.

**M. Lamamra s'entretient avec des dirigeants africains et ses homologues russe et brésilien**

## Participation active de l'Algérie au Programme de développement post-2015

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a relevé jeudi à New York la "participation active" de l'Algérie aux différentes consultations sur l'Agenda mondial de développement post-2015 tout en rappelant les réalisations algériennes des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Ce nouvel Agenda post-2015, rappelle-t-on, est appelé à prendre le relais des 8 OMD qui recouvrent de grands enjeux humantaires et dont l'échéance arrivera en avril 2015 mais que plusieurs pays en développement n'auront pas pu totalement réaliser d'ici cette date. Intervenant lors de la Réunion de haut niveau sur les OMD et l'Agenda post-2015, tenue dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Lamamra a affirmé que la participation de l'Algérie dans l'élaboration de ce prochain programme mondial traduisait sa volonté à contribuer de manière constructive à l'enrichissement du débat international sur cet agenda.

A ce propos, le système des Nations Unies a organisé des consultations nationales dans 83 pays, dont l'Algérie, pour la définition de ce prochain Agenda de développement.

### Progrès importants réalisés par l'Algérie dans les OMD

Au sujet de la mise en œuvre des OMD

en Algérie, le ministre a fait savoir lors de cette réunion onusienne de haut niveau que le pays, qui a pleinement adhéré à ces objectifs, "a enregistré des progrès importants" dans la réalisation de la grande majorité des OMD.

Ces progrès réalisés par l'Algérie, a-t-il précisé, portent respectivement sur l'éradication de la pauvreté, l'éducation pour tous, l'égalité participation hommes-femmes dans le processus de développement, la lutte contre la mortalité maternelle et infantile et la protection de l'environnement. Pour certains volets des OMD qui n'ont pas encore été parachevés, M. Lamamra s'est dit "confiant" que d'autres progrès seront réalisés par l'Algérie d'ici l'échéance 2015.

Donnant le point de vue de l'Algérie sur les paramètres à prendre en compte dans l'élaboration de l'Agenda post-2015, le chef de la diplomatie algérienne a mis, tout d'abord, l'accent sur la nécessité d'une "évaluation rigoureuse" du programme des OMD avec ses points forts et ses faiblesses avant la formulation définitive du prochain cadre.

### La coopération internationale incontournable pour l'Agenda post-2015

L'autre élément préconisé par le ministre est la coopération et la solidarité internationales qui, selon lui, devraient être "un

élément fondamental" de l'approche à adopter pour l'après-2015.

Sur ce point précis, M. Lamamra a prévenu qu'il était essentiel que l'Agenda de développement post-2015 ne soit pas marqué par des "conditionalités" en matière de coopération et d'aide au développement.

En effet, a-t-il expliqué, bien que la bonne gouvernance (droits de l'homme, Etat de droit) soit essentielle, il importe d'œuvrer, cependant, à "la réalisation d'un équilibre entre les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels".

Par ailleurs, et au niveau africain, M. Lamamra a rappelé devant l'ONU que le 21<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine de mai dernier avait décidé la mise en place d'un comité de haut niveau des chefs d'Etat et de gouvernement pour le programme de développement post-2015, appelé "Comité des 10".

Ce Comité africain, dont l'Algérie est membre, a tenu sa première réunion lundi dernier à New York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, afin de définir une position africaine commune pour porter à la communauté internationale les préoccupations de l'Afrique pour le Programme de développement post-2015, rappelle-t-on.

**L'Algérie réaffirme sa disponibilité à stabiliser et participer au développement des pays sahariens**

**Boualem Branki**

L'Algérie a de nouveau réaffirmé devant l'assemblée générale des Nations unies sa disponibilité à stabiliser la situation politique au Sahel et participer à son développement. Une condition sine qua non pour que cette région de l'Afrique retrouve paix et stabilité. C'est en fait le ministre des Affaires étrangères algérien, Ramtane Lamamra qui a souligné jeudi lors de son intervention à l'ONU que pour l'Algérie, il est urgent de conforter les efforts collectifs déployés pour sécuriser cette région et lui donner les moyens de son développement. Car, estime-t-il, en dépit des avancées réalisées au Sahel, la sécurité et la stabilité ne pourraient être assurées durablement sans développement économique et social dans les pays de la région. Il a ainsi mis en relief les préoccupations et les chantiers que compte mettre en place l'Algérie pour aider les peuples de la région à renouer avec la stabilité politique, la sécurité et le développement économique et social. A l'ONU, l'Algérie, par la voix de son chef de la diplomatie, a rappelé les multiples efforts qu'elle a engagés avec ses partenaires dans le cadre de la lutte contre toutes les formes d'insécurité au Sahel dans une approche globale intégrant la sécurité et le développement économique et social de la région sahélienne-saharienne. Pour autant, l'Algérie considère que la sécurité et la stabilité au Sahel ne pourraient être assurées durablement que si toutes les initiatives régionales et internationales sont accompagnées par un développement économique et social des pays de la région. En fait, l'Algérie estime que l'aide de la communauté internationale devrait s'orienter vers les besoins réels de ces pays dont essentiellement les infrastructures de base, la formation, les équipements hydrauliques et énergétiques. L'intérêt stratégique de ces régions pour l'Algérie a été matérialisé par la présence très remarquée du Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de la cérémonie d'investiture et les festivités qui s'en sont suivies du président élu du Mali. Une présence au symbole politique très fort, et qui dénote tout l'intérêt des responsables algériens au développement du Sahel et la stabilisation de la situation dans cette région, qui doit être au plus vite débarrassée des groupes armés et djihadistes qui l'informent. C'est d'ailleurs cet effort particulier de l'Algérie pour soutenir les pays de la région à retrouver paix et stabilité qui a été par ailleurs salué et vivement signalé par l'ancien ministre français de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, jeudi à Paris. "On ne peut pacifier ces zones si on ne peut pas s'appuyer sur l'Algérie. Les Français doivent être assez réalistes pour le comprendre", a-t-il déclaré au colloque "Le Maghreb et son Sud". "On peut espérer que l'Algérie pourra jouer un rôle de stabilisateur" dans la région même si cela suppose qu'elle soit elle-même stabilisée", a-t-il dit avant de faire remarquer qu'il a été frappé par l'intérêt de l'Algérie et ses responsables au devenir du Sahel. Il s'est ainsi dit avoir été "frappé" par la présence à la cérémonie d'investiture du président malien, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. "Il y a clairement, de la part de l'Algérie, la volonté de se tourner vers son Sud, d'y reprendre pied", explique M. Chevènement qui a rappelé la contribution d'Alger en matière de lutte antiterroriste et dans l'intermédiation pour le règlement des conflits en Afrique. Les déclarations de Chevènement confortent en fait les efforts de l'Algérie à stabiliser politiquement le Sahel et de soutenir le développement social et économique des pays de cette région. Une mission que s'est fixée d'ailleurs l'Algérie depuis son indépendance, pour l'émancipation des peuples d'Afrique et des autres régions du monde, pour le développement des pays du Sud.

**RESTAURATION DE LA MOSQUÉE KETCHAOUA D'ALGER**

## **Signature d'un protocole d'accord entre l'Algérie et la Turquie**

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a signé un protocole d'accord avec l'Agence turque de coopération et de coordination portant restauration de la mosquée Ketchaoua d'Alger. Selon les termes de l'accord, l'Agence turque devrait prendre en charge toutes les phases de l'opération de restauration, depuis les études du projet jusqu'à la remise des clés, sans contrepartie financière, soit sans aucune dépense à la charge de l'Etat, a indiqué le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Cette opération permettra à la partie algérienne de tirer profit de l'expérience turque en matière de restauration des mosquées en tant que pays pionnier dans la préservation de ce genre de sites historiques, a estimé M. Tebboune lors de la cérémonie de signature de l'accord.

Des spécialistes désignés par le ministère de la Culture bénéficieront, à titre gracieux, d'une formation supervisée par l'Agence turque en matière de restauration. Une cellule algérienne spécialisée dans la restauration sera ensuite créée par les experts formés en vue de prendre en charge la restauration de ce genre de sites. Concernant les raisons du choix de la mosquée Ketchaoua, le ministre a estimé que la "restauration de ce joyau architectural" requiert "une grande importance" eu égard à sa dimension historique soulignant que l'engagement de la partie turque à réaliser ce projet dénote "la profondeur des relations" existant entre les deux pays. Le président de la délégation turque, Cihat Bagdat, a affirmé pour sa part que le projet sera réalisé dans le cadre d'un travail entre les experts algériens et turcs dans le but de préserver l'authenticité de ce chef-d'œuvre architectural. Il a estimé que cet accord marquera le début d'une coopération fructueuse entre les deux pays dans le domaine de la restauration des vestiges historiques et la préservation du patrimoine humain commun. Il permettra également un échange d'expériences entre l'Algérie et la Turquie dans ce domaine à travers des opérations communes de restauration au profit d'autres pays, selon M. Bagdat.

L'Agence turque engagera prochainement une série de réunions avec la partie algérienne pour discuter des différents volets du projet, notamment le choix du bureau d'études, des entreprises de réalisation, de la date du lancement du projet et des délais de réalisation.

Les deux parties comptent procéder prochainement à la signature d'autres protocoles pour la restauration de trois sites historiques à la faveur de l'accord conclu entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, lors de la visite qu'il a effectuée en juin dernier à Alger.

## **ALGÉRIE - EUROPE**

# **Une délégation algérienne prend part aux réunions de la session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**



Une délégation parlementaire commune des deux chambres du Parlement présidée par Rachid Bougheiral, membre du Conseil de la nation, et Hocine Maïza, député à l'Assemblée populaire nationale (APN), prendra part aux réunions du 4<sup>e</sup> round de la session ordinaire de l'Assemblée parlementaire

du Conseil de l'Europe qui aura lieu du 30 septembre au 4 octobre 2013 à Strasbourg (France). Selon un communiqué du Conseil de la nation publié jeudi, l'ordre du jour des réunions comprend l'examen de plusieurs points, dont "la sécurité nationale, l'accès à l'information, la sécurité alimen-

taire: un défi permanent qui intéresse tout le monde" et "la lutte contre la discrimination entre les jeunes sur le marché de l'emploi". Les participants débattront également de "la situation qui prévaut dans certains pays, dont la Bosnie Herzégovine, la République de Moldavie et la Syrie", conclut le communiqué.

## **ALGÉRIE - AUTRICHE**

# **Une mission économique autrichienne à Alger**

Une délégation économique autrichienne représentant différents secteurs d'activités en mission de prospection sur le marché algérien séjournera du 28 au 30 septembre à Alger, a annoncé jeudi la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

Les opportunités de coopération et d'affaires relè-

vant du secteur de l'industrie lourde comme l'acier, le bâtiment, l'énergie, l'automobile, l'électronique et les emballages seront au menu de rencontres des membres de la délégation avec des opérateurs économiques algériens, précise la CACI.

La délégation autrichienne, qui sera composée d'une vingtaine d'entreprises,

explorera également avec les représentants des entreprises algériennes les opportunités du marché des services et des TIC, notamment les logiciels de planning, les systèmes de facturation et les banques, ajoute encore la Caci. La mission économique autrichienne s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux

pays et contribue à développer de nouveaux domaines de coopération, en fonction de l'évolution et des besoins de la croissance de l'économie algérienne.

Une conférence de presse et des rencontres d'affaires seront organisées à cette occasion entre les représentants des entreprises des deux pays.

## **JUSTICE**

# **Jumelage entre le CRJJ et des structures judiciaires d'Europe demain à Alger**

Un jumelage institutionnel entre le Centre de recherche juridique et judiciaire (CRJJ) et l'Union européenne (UE), le ministère français de la Justice et le Conseil espagnol général du pouvoir judiciaire, sera lancé demain dimanche à Alger, a annoncé jeudi le ministère de la Justice dans un communiqué. Le jumelage sera lancé lors d'une conférence organisée en partenariat avec le Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne "PJA", relève la même source, précisant que son objectif est "le renforcement des structures du CRJJ en vue d'une mise en œuvre optimale de ses missions de recherche et d'expertise". Ce jumelage "comporte des échanges avec les structures de recherche relevant du ministère français de la Justice, du Conseil espagnol général du pouvoir judiciaire ainsi qu'avec les centres de recherche affiliés au Réseau européen Droit de l'espace, de liberté, sécurité et justice (UEDELSJ)". Des cadres de plusieurs administrations centrales, des représentants diplomatiques de

l'Union européenne, des ambassades de France et d'Espagne à Alger et des magistrats de la Cour suprême et du Conseil d'Etat et de différentes autres juridictions, assisteront au lancement du jumelage, ajoute le ministère.

Des responsables d'institutions en charge de la recherche et des doyens de facultés de droit, des professeurs et chercheurs universitaires et des responsables d'unités de recherche dans le domaine juridique, des auxiliaires de justice, assisteront également à cette rencontre.

## **DE TOKYO À... SÉTIF**

# **L'ambassade du Japon fait don d'un minibus à l'association "Les oiseaux du paradis"**

L'association "Les oiseaux du paradis" de Sétif, de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, a reçu un minibus flambant neuf, don de l'ambassade du Japon à Alger, jeudi lors d'une cérémonie à laquelle a assisté le chef de la mission diplomatique de ce pays, M. Tsukasa Kawada.

À cours de cette cérémonie, l'ambassadeur du Japon à Alger a salué le travail d'assistance et

d'accompagnement accompli à Sétif par l'association "Les oiseaux du paradis" en direction des déficients mentaux, notamment des enfants.

Il a affirmé que ce don est une "contribution" de son pays pour aider les membres de cette association à initier des activités à l'extérieur du centre spécialisé pour permettre aux enfants de développer leurs capacités. Le minibus a été symbo-

liquement "réceptionné" par une fillette de cinq ans, prise en charge par "Les oiseaux du paradis". Le véhicule sera utilisé pour le ramassage scolaire des enfants que l'association a pris sous son aile ainsi que pour des excursions et des sorties de plein air, a-t-on indiqué.

Crée en 1989, l'association "Les oiseaux du paradis" pour déficients mentaux de la wilaya de Sétif, dirigée par Mme

Aïcha Cheriet, est considérée parmi les associations les plus actives sur le terrain, produisant à ses 500 adhérents, âgés entre 4 et 70 ans attention et accompagnement.

"Les oiseaux du paradis" organisent des activités éducatives, culturelles et de loisirs encadrées par des éducateurs, des psychologues et des sociologues.

APS

## SELON L'ABEF

# Le problème des surliquidités bancaires est en voie d'être résolu

Les banques algériennes, qui dormaient auparavant sur d'importantes surliquidités bancaires, semblent réussir à dépasser cette situation grâce à une résorption soutenue des excès de liquidités par la Banque d'Algérie (BA) et un niveau de crédits à l'économie jamais égalé, a indiqué jeudi un responsable du secteur bancaire.

Selon le délégué général de l'association des banques et établissements financiers (ABEF), M. Abderrezak Trabelsi, qui intervenait à la Radio nationale, «les surliquidités bancaires commencent à être derrières nous (banques) et nous devons désormais nous occuper uniquement de la problématique du développement de l'économie».

Cette performance n'est pas le fruit du hasard mais le résultat direct des mécanismes introduits par la BA depuis l'année dernière pour résorber l'excès des liquidités bancaires et contenir l'inflation. Elle est ensuite soutenue par les nouvelles facilitations des procédures bancaires appliquées par le gouvernement depuis le début de l'année.

Ces dernières mesures ont conduit à relancer les crédits à l'économie, qui ont cru de 14% à fin juin dernier, un taux de croissance «atteint actuellement à peine dans deux ou trois pays dans le monde», selon M. Trabelsi.

La BA a introduit en janvier dernier un nouvel instrument de politique monétaire qui consiste à faire profiter les liquidités bancaires reprises pour six mois à une rémunération de 1,5%.

En 2012, elle avait augmenté le montant de ces reprises à 1 350 milliards (mds) de DA contre 250 mds de DA auparavant. Le taux de constitution des réserves minimales obligatoires a été en outre relevé de 9% à 11%.

Grâce à ces mécanismes, la liquidité bancaire s'est contractée à 2 542,5 mds de DA (environ 34 mds usd) à fin juin 2013 contre 2 876,2 mds de DA à fin 2012, selon les chiffres avancés mercredi par le gouverneur de la BA Mohamed Laksaci qui assurait que «l'excès de liquidités a été résorbé de manière effective».

Cette situation s'est accompagnée d'un recours moindre des banques à la facilité de dépôts à 24 heures, qui a porté sur 164 mds de DA seulement durant le premier semestre contre 838 mds de DA à fin 2012, a détaillé M. Laksaci.

**Des crédits en hausse, c'est bien mais pas suffisant**

L'assèchement de l'excès de liquidités bancaires a eu

lieu simultanément avec un rebond remarquable des crédits à l'économie accordés par les banques de la place au cours des six premiers mois de l'année.

L'encours de ces crédits a atteint 4 902,5 milliards de DA (65 mds usd) à la fin juin, progressant de presque deux fois de plus de leur croissance à fin juin 2012 par rapport au premier semestre de 2011, selon la BA. Près des trois-quarts de ces crédits, soit 71%, sont accordés à moyen et long terme et destinés, donc à l'investissement.

Ce dynamisme «traduit l'amélioration de la structure et des conditions de financement, corrélativement à l'important soutien financier apporté par l'Etat aux PMB depuis le 4<sup>e</sup> trimestre de 2012», commentait le gouverneur.

Mais pour M. Trabelsi, une croissance des crédits à l'économie est certes un indicateur «très rassurant sur le plan macroéconomique» mais elle reste «insuffisante» pour une réelle croissance industrielle au moment où le pays compte seulement 300 entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à deux milliards de DA.

L'introduction de mesures structurelles, notamment de régulation du marché, s'impose alors, selon lui.

«La part de l'industrie dans le PIB a reculé de manière significative ces dernières années ce qui peut dire que l'acte de produire demeure peu compétitif en Algérie», a averti M. Trabelsi en soutenant que les PME «n'avaient pas seulement besoin de financements mais aussi d'un environnement favorable à l'investissement».

Il a surtout pointé du doigt la défaillance des mécanismes de régulation des importations, une défaillance nuisible pour la production nationale, selon lui.

Interrogé sur la position de l'Abef concernant la récente proposition de l'Ugta (Union générale des travailleurs algériens) de réintroduire «l'autorisation d'importations» comme moyen de contenir la lourde facture des importations de l'Algérie, M. Trabelsi a exprimé son opposition à toute tentative de régulation administrative.

Ce mode de régulation «a déjà montré ses limites», a-t-il argué en appelant plutôt à des mesures de régulation «indirecte».

Il s'est dit enfin optimiste quant à un aboutissement «rapide» des propositions des banques relatives à la dépolitisation du risque lié au crédit.

APS

## EMPLOI Des kits «poissonnerie ambulante» pour les vendeurs de poisson

Un projet pilote consistant à aider les vendeurs ambulants de poissons à se procurer un «kit poissonnerie ambulante» a été lancé jeudi à Alger par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine et le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques.



Ce projet pilote a vu jour à l'issu d'une convention signée entre le directeur général de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem), Mohamed El-Hadi Aouaidja, et le président-directeur général de l'Entreprise publique économique de cycles, motocycles et applications (Cycma-Guelma), Rachid Benslim.

«Le kit poissonnerie ambulante est un cyclomoteur type C609-49 cm<sup>3</sup>, avec chariot isothermique accompagné de trois caissettes en plastique d'une capacité de 25 kg chacune, une balance, un tablier, un parasol, une paire de gants et un casque», ont expliqué les initiateurs de cette opération, qui touchera en premier temps les wilayas d'Annaba, Guelma, Skikda et El-Taref.

D'un montant de 100 000 DA toutes taxes confondues, les équipements sont livrés dans un délai ne dépassant pas 20 jours avec une garantie de 12 mois à compter de la date de sa livraison au promoteur.

L'Angem, en sa qualité de gestionnaire du dispositif micro crédit, assure, à cet effet, et à travers ses structures régionales et de wilaya concernés, le financement des kits des promoteurs éligibles au dispositif, sur les montants micro crédit qui leurs se-

ront accordés, et ce, par des paiements directs des coûts de ces kits à l'entreprise Cycma.

De son côté, le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, s'engage, à travers la Chambre algérienne de pêche et d'aquaculture à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires, pour la sensibilisation et l'orientation des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, vers la création de micro-activités, dans le cadre du dispositif du micro crédit.

Il élabore et met à jour la nomenclature des activités éligibles au dispositif du microcrédit et la mise en œuvre de tous les programmes relatifs à la qualification professionnelle, à la formation, à la sensibilisation, à l'orientation et à l'information des professionnels de la pêche et de l'aquaculture.

A noter que la cérémonie de la signature de la convention s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Souad Bendjaballah, et du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi.

Les ministres ont remis, à cette occasion, des attestations d'éligibilité au profit de trois promoteurs bénéficiaires.

## L'Andi primée pour son site web au Salon Med-IT 2013

L'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) a décroché le trophée du meilleur site web parmi les institutions et administrations algériennes qui ont participé à la 10<sup>e</sup> édition du salon Med-IT, qui pris fin mardi dernier à Alger.

Ce prix consacre la reconnaissance des professionnels des technologies de l'information et de la communication (TIC) de l'avancée de l'agence en matière d'utilisation des TIC dans la gestion de l'administration, indique l'agence sur son site web.

L'Andi a apporté des améliorations constantes dans la conception et le contenu de son site web depuis sa mise en place en 2003 pour accroître le niveau d'efficience et de qualité de ses prestations.

Après les aménagements apportés en 2009, une refonte en profondeur du site est intervenue en 2013 dans le sens des objectifs tracés par l'agence visant notamment le rapprochement des investisseurs et des acteurs de la sphère économique, des chercheurs et universitaires ainsi que de ses différents partenaires, afin de leur offrir un espace intégré d'informations et de prestations suscep-

tibles de répondre à leurs attentes et préoccupations. Dans sa nouvelle version, le site web de l'Andi a été réaménagé selon les nouvelles technologies de conception et normes en usage, pour situer l'investisseur au cœur du système, grâce à une nouvelle urbanisation des données, offrant ainsi un espace convivial et attrayant, une architecture plus élaborée et ordonnée, d'informations actualisées et une facilité d'accès multicitères.

Cette reconfiguration du site a suscité, selon l'Andi, une large satisfaction des internautes, comme le montre la progression fulgurante enregistrée dans le taux de fréquentation du site et dont l'évolution a quasiment triplé, notamment au niveau international, enregistrant des visiteurs issus de plus d'une centaine de pays à travers le monde.

Organisé à Alger depuis 2004, le Salon Med-IT, consacré aux professionnels des technologies de l'information et de la communication, accueille chaque année plus de 5 000 visiteurs et 150 exposants dont 30% d'entreprises étrangères parmi elles les grandes multinationales des TIC.

## TRAVAUX PUBLICS: **Priorité à l'achèvement des projets en cours de réalisation**

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a souligné jeudi à Alger que la priorité de son département était d'achever les projets infrastructuraux qui enregistrent un retard dans leur réalisation.

«Le premier objectif que nous devons atteindre est d'achever les projets en cours, notamment au titre des plans quinquennaux de développement. Maintenant, il faut les achever et ne pas continuer à traîner des projets qui s'éternisent», a-t-il déclaré en marge d'un regroupement des directeurs des travaux publics (DTP) des 48 wilayas.

Soulignant l'importance des projets routiers programmés ou en cours de réalisation en termes de coût ou d'impact sur l'économie, M. Chiali a insisté sur «la réalisation, l'achèvement et la mise à niveau de ces grandes infrastructures» dans les plus brefs délais.

Il a jugé «inadmissible» le fait que des projets routiers lancés dans le cadre du Plan de soutien à la relance économique (Psre) au début des années 2000, restent toujours en chantier tandis que d'autres projets lancés au titre du Plan quinquennal 2005-2009 accusent d'importants retards.

Le ministre a appelé les DTP à donner «un coup d'accélérateur pour que tous les projets en cours prennent un rythme plus soutenu pour achever ce qui peut l'être le plus tôt possible», ajoutant que le secteur en possède les capacités humaines et financières.

Actuellement, le secteur réalise plusieurs projets de routes, d'autoroutes et d'ouvrages d'arts, dont notamment le tronçon Est de l'autoroute Est-Ouest qui est en cours d'achèvement, le dédoublement de la route national N°1 (Bledia-Médéa) et Adrar-El Bayadh ou encore le viaduc Transrhume de Constantine.

«Nous avons aujourd'hui de grands projets en chantier, comme le Transrhume qui doit être une école à ciel ouvert pour nos jeunes ingénieurs mais aussi pour tous les responsables locaux», a-t-il encore dit. Le ministre a également insisté, devant les DTP et responsables d'organismes de réalisation relevant du ministère, sur la maîtrise des coûts des projets d'infrastructures routières à travers des études «maturées, exactes». M. Chiali a mis, par ailleurs, l'accent sur «la transparence» dans la passation des marchés dans le secteur, appellant les DTP de wilayas à revoir la manière dont sont conçus les cahiers des charges relatifs aux projets routiers.

«Les cahiers des charges dans plusieurs cas sont mal présentés», a-t-il estimé.

Il a par ailleurs appelé au suivi, à l'accompagnement et à la levée des contraintes, notamment financières, auxquelles font face les entreprises de réalisation publiques et privées.

«Il faut très rapidement régler le problème des entrepreneurs qui n'ont pas été payés pour les projets routiers qu'ils ont réalisés» en raison de problèmes bureaucratiques, a lancé M. Chiali qui a relevé le rôle des entreprises de réalisation qui sont, dit-il, «des partenaires de l'administration».

APS

## DÉVELOPPEMENT **La politique des subventions ne peut être viable à long terme**

**Le modèle social de l'Algérie axé sur les subventions issues des recettes des hydrocarbures ne peut pas être viable à long terme, ont indiqué jeudi des experts participant au colloque «Le Sud, quelles alternatives?» ouvert mercredi à Alger.**



L'Algérie continue de subventionner de nombreux secteurs comme le logement et l'emploi et propose des services gratuits dans l'éducation et la santé car elle dispose encore de recettes confortables issues de l'exportation des hydrocarbures, a déclaré à l'APS, Lies Bouhra, enseignante à l'institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles.

«Cette politique ne peut pas être soutenue à long terme car elle répond surtout à une urgence pour éviter le mécontentement populaire», a-t-il précisé, préconisant d'orienter ces revenus «vers l'investissement productif pour parvenir à la construction d'une économie indépendante et créatrice de richesses». Les subventions ne peuvent être considérées que comme «une solution transitoire», selon lui.

«L'Algérie est l'un des derniers pays de la planète à assurer le coût d'une redistribution des revenus pour répondre aux besoins sociaux», affirme-t-il, contrairement à d'autres pays anciennement socialistes dont la Russie et le Vietnam.

M. Bouhra ajoute que «la réindustrialisation du pays est indispensable pour réaliser son développement qui est une question stratégique».

«Ce n'est pas que par cette voie soutenue par le capital national public et privé qu'on arrivera à prendre en charge la question sociale» et sortir de l'apport exclusif des hydrocarbures, a-t-il conclu.

De son côté, Hocine Zehouane, avocat et militant des droits de l'Homme, regrette que l'économie de l'Algérie demeure à caractère «rentier» du fait de la prépondérance du poids des hydrocarbures.

Selon lui, cette situation conduit à une tradition algérienne d'assistance aux populations générant des dépenses sociales importantes. «L'économie ne peut pas supporter ces charges» pendant de nombreuses années, relève Hocine Zehouane, qui préconise sa «réorientation» vers des activités capables de créer des richesses.

«Les besoins sociaux sont énormes et seule une économie productrice de richesses» est apte à générer des revenus pour leur satisfaction, a ajouté M. Zehouane. Il propose «une refondation économique pour faire basculer l'économie rentière et spéculative vers une économie productive», proposant «un standard social minimum garantit afin d'assurer, entre autres, les besoins en éducation, en logement et emploi».

## TOURISME **L'industrie artisanale a contribué à la création de 67 000 nouveaux postes d'emploi depuis janvier 2013**

Soixante-sept mille nouveaux postes d'emploi ont été créés depuis janvier 2013 dans le secteur de l'industrie artisanale a déclaré jeudi à Alger le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Lamine Hadj Saïd.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration du Salon national de l'industrie du bois organisé à Ryad El Feth à Alger, le ministre a mis l'accent sur la place importante qu'occupe l'in-

dustrie artisanale dans la création d'emplois nouveaux au profit des jeunes, soulignant que ce secteur contribue à hauteur de 6% à la création d'emplois dans tout le pays.

Le ministre a souligné également le rôle que joue l'industrie artisanale dans le processus de développement économique et social et dans la promotion du tourisme national de manière générale.

D'autre part, le ministre a mis en énergie l'importance

que revêt le salon national de l'industrie du bois auquel ont participé des artisans jouissant de «savoir-faire de haut niveau» en vue d'échanger leurs expériences et d'exposer et faire connaître leurs produits, mettant l'accent sur «l'importance de cette industrie dans les domaines de l'industrie et de l'économie ainsi que dans la préservation du patrimoine culturel national». A cette occasion le ministre a appelé les investisseurs à «associer

ces artisans à la réalisation de projets hôteliers, notamment en matière de décoration et de mise en relief du patrimoine culturel national».

Le but du Salon qui doit durer jusqu'au 30 septembre est de promouvoir, valoriser et préserver l'industrie du bois, ainsi que de contribuer à rapprocher les artisans pour identifier les solutions inhérentes à leurs problèmes professionnels à travers l'échange d'expériences.

## ■ Accord de partenariat entre Algériens et étrangers pour encourager l'investissement dans la gestion hôtelière

Un accord de partenariat a été signé, jeudi à Alger, entre des investisseurs nationaux du groupe «Bailet» de promotion immobilière et le groupe «Carlson Rezidor» international de gestion hôtelière,

en présence du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Lamine Hadj Saïd. Cette opération vise à encourager le partenariat, à transférer les expertises et à améliorer la qualité et le professionnalisme en matière de services et de gestion hôtelière en Algérie.

Le premier projet de partenariat entre les deux groupes concernera la réa-

lisation d'un hôtel quatre étoiles à Hydra (Alger) dans un délai de 24 mois. Le coût du projet s'élève à deux milliards de dinars avec une capacité de 276 lits.

A cette occasion, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a rappelé que cet accord de partenariat vise à «valoriser le niveau des prestations à travers la formation des agents et cadres gérants».

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan d'orientation d'aménagement touristique en Algérie, a-t-il précisé, appelant les investisseurs à réaliser des projets touristiques qui s'adaptent aux

spécificités de chaque région du pays.

Concernant les projets touristiques, il est prévu la construction de 700 hôtels sur tout le territoire national, ce qui permettra la création de quelque 40 000 postes d'emplois.

Une enveloppe de 70 milliards de DA a été allouée pour le réaménagement des hôtels publics, dont 12 milliards de DA pour l'aménagement des stations thermales. Le groupe «Carlson Rezidor» est représenté dans 70 pays à travers le monde et compte investir en force dans les grandes villes algériennes.

**LE COÛT DU PROJET EST ESTIMÉ À 70 MILLIONS D'EUROS**

# Pose de la 1<sup>re</sup> pierre de l'usine de production de médicaments Sanofi, à Sidi Abdallah

L'industrie pharmaceutique est en plein essor en Algérie, avec le lancement de nouveaux projets de partenariat. La pose de la première pierre de l'usine des laboratoires Sanofi, est l'illustration parfaite d'un partenariat gagnant-gagnant qui permettra à notre pays de ne plus dépendre de l'étranger, en matière de médicaments.

**Amel B;**

La cérémonie s'est déroulée, jeudi, en présence de Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de Amara Benyounès, ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, de Christopher A. Viehbacher, directeur général de Sanofi et de Elias Zerhouni, président Monde, Recherche et du Développement des laboratoires Sanofi, ainsi que des responsables des laboratoires Sanofi en Algérie. Avec un investissement de près de 70 millions d'euros, soit 6,6 milliards de dinars, ce site industriel dont les délais de réalisation sont fixés à trois ans, produira 250 types de médicaments secs, liquides et en sachets adaptés au malade algérien. Le ministre de la Santé a salué ce partenariat exemplaire, soulignant que « le dossier relatif à la promotion de l'industrie pharmaceutique bénéficie d'une attention particulière de la part du président Bouteflika. Abdelmalek Boudiaf, a rappelé, à ce propos, « le soutien accordé par les autorités publiques au développement du secteur pharmaceutique, quels que soient le capital et la nationalité de l'investisseur ». « La concrétisation de ce projet va dans le sens des orientations claires affichées dans le domaine de la promotion d'une industrie locale du médicament, qui a pour vocation de sécuriser l'approvisionnement du marché en médicaments essentiels et de les rendre disponibles à des coûts accessibles », a encore affirmé le ministre de la Santé. Pour Amara Benyounès, ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, « ce partenariat gagnant-gagnant va contribuer à réduire la lourde facture des importations de médicaments, qui a atteint en 2012, plus de deux milliards de dollars ».

Selon Amara Benyounès, « le projet de Sanofi répond aux objectifs de l'Algérie, qui s'est résolument orientée vers une stratégie de promotion de sa produc-



tion de médicaments locale ». « Edifiée sur un terrain de 6,6 hectares au sein du pôle pharmaceutique et biotechnologique de la ville nouvelle de Sidi Abdallah, cette usine sera le plus important complexe de production de médicaments de Sanofi en Afrique et au Moyen-Orient », a indiqué de son côté Christopher A. Viehbacher, directeur général de Sanofi. Il a ajouté que cette usine disposera d'une capacité de production et de distribution de 100 millions d'unités par an et abritera un centre de distribution, précisant qu'avec la concrétisation de ce projet, « 80% des volumes distribués par Sanofi Algérie seront produits localement. La création d'emplois revêt un intérêt particulier. La réalisation de cette usine contribuera à générer 133 nouveaux emplois directs et permettra également au transfert de savoir-faire pour la fabrication locale. Pour le directeur général de Sanofi, « cet investissement témoigne de l'engagement du laboratoire, présent en Algérie depuis plus de vingt ans. Le groupe, leader du marché pharmaceutique qui développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients dispose de deux unités de fabrication, en Algérie, à Aïn Benian et à Oued S'mar. Son premier investissement remonte à 1999, année de la création d'une société conjointe avec le groupe Saïdal d'un capital social de 426 200 000 DA, détenue à 70% par Sanofi et à 30% par Saïdal. Cette usine située à Oued S'mar emploie plus de 150 personnes et a produit, en 2012, 25 millions d'unités (formes sèches). L'innovation reste un enjeu constant pour Sanofi qui possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plate-formes de croissance, dont la prise en

charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et le nouveau Genzyme. Ce dernier apporte une expertise hautement spécialisée dans les maladies rares et permet au Groupe d'élargir sa présence dans les biotechnologies. Il est bon de noter, par ailleurs, que le laboratoire Sanofi et le ministère de la Santé ont procédé, à cette occasion, à la signature d'un memorandum d'entente portant, notamment sur l'amélioration du dépistage et la prise en charge de l'hypertension artérielle et du diabète et l'évaluation de leurs facteurs de risque communs, ainsi que la surveillance de la grippe. Cette initiative permettra de favoriser le développement d'actions de sensibilisation, de dépistage et d'éducation thérapeutique, grâce à l'appui d'une unité clinique mobile médicalisée, et de contribuer à la formation des professionnels de santé.

## Lancement du prix Sanofi-Algérie de la recherche en santé

Le professeur Elias Zerhouni, président Monde, Recherche et développement Sanofi, a annoncé, lors d'un point de presse, en marge de cette cérémonie, le lancement du prix Sanofi de la Recherche en santé. « Cette distinction vise à encourager les jeunes chercheurs algériens », a-t-il déclaré. D'un montant de deux millions de dinars, ce prix récompensera un chercheur algérien, médecin, pharmacien ou biologiste ayant réalisé et conclu des travaux de recherche biomédicale en Algérie et dont les travaux ont une application potentielle en physiopathologie, diagnostique ou thérapeutique.

## HANDICAPÉS Ouverture à Batna de deux centres psychopédagogiques pour enfants inadaptés mentaux

Les infrastructures de prise en charge des jeunes aux besoins spécifiques viennent d'être renforcées dans la wilaya de Batna par l'ouverture, à Arris et Merouana, de deux centres psycho-pédagogiques de prise en charge des enfants déficients mentaux, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'Action sociale (DAS).

Réceptionnées et équipées depuis l'an-née 2010, ces deux infrastructures n'ont cependant pu ouvrir leurs portes avant cette année faute de textes réglementaires régissant leur activité, a précisé la même source.

« Les deux centres ont dû faire l'objet d'une action de réhabilitation en raison de leur fermeture durant une longue période », a fait savoir le directeur de l'Action sociale, Khaled Zahem, ajoutant que l'ouverture des deux établissements n'a été décidée qu'après la réunion de toutes les conditions leur permettant de prendre convenablement en charge les enfants. Les centres psychopédagogiques d'Arris et de Merouana disposent, chacun, de 120 places pédagogiques et de 60 lits pour le régime de l'internat qui permettra d'accueillir de jeunes déficients mentaux provenant des daïras voisines, à l'exemple d'Ichemoul, Theniet El Abed, T'kout, Bouzina, Aïn Djasser, Ras Layoune et Seriana, a précisé M. Zahem. L'ouverture de ces deux infrastructures spécialisées porte à cinq (5) le nombre de centres de prise en charge des jeunes inadaptés mentaux, dans cette wilaya qui dispose, au total, de quatorze (14) structures pour la prise en charge des jeunes aux besoins spécifiques (aveugles et malvoyants, handicapés moteurs, sourds-muets), a ajouté la même source, affirmant que le taux de prise en charge de ces catégories sociales est de l'ordre de 90 %.

La seule "ombre au tableau" concerne la structure d'accueil des personnes âgées, située au quartier populaire de Bouakal, et dont l'exiguïté et la vétusté ne permettent pas une prise en charge correcte. Une situation qui a conduit les services de la DAS à solliciter auprès du ministère de tutelle l'inscription d'une structure plus adaptée, selon M. Zahem.

## 3 syndicats de la santé appellent à l'assainissement du secteur et la prise en charge de leurs revendications

Un collectif de trois syndicats de la santé a exprimé vendredi sa disponibilité à coopérer avec le ministère et a appelé à l'assainissement du secteur de la santé publique, ainsi qu'à la prise en charge de leur plate-forme de revendications socioprofessionnelles.

Il s'agit du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) et du Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY). S'exprimant lors d'une conférence de presse conjointe, les trois syndicats ont notamment mis l'accent sur

la prise en charge des problèmes du secteur, qui nécessite, selon eux, un «assainissement et une amélioration des conditions de travail».

Ils ont, à ce propos, fait part de leur disponibilité à coopérer et à «travailler avec le nouveau ministre de la santé pour résoudre les problématiques qui secouent le secteur de la santé publique». Dans ce contexte, le président du SNPSP, Dr Ilyes Merabet a plaidé pour l'ouverture, par le nouveau ministre, des «dossiers du secteur de la santé publique», souhaitant, par ailleurs, recevoir une «réponse favorable» aux revendications soulevées par les syn-

dicats. Pour sa part, le représentant du SNAPSY, M. Khaled Kedad, est revenu sur la nécessité de «supprimer l'activité complémentaire» des médecins qui les autorise à travailler, en même temps, dans le secteur public et privé. «Le secteur privé, plus rentable et plus rémunérateur pour les praticiens, est privilégié par les médecins au détriment du secteur public», a déploré M.Kedad. Quant au représentant du SNPSSP, le Dr Mohamed Yousfi a appelé à garantir la qualité des soins à tous les citoyens et au «renforcement» du secteur de la santé publique. Les revendications des trois syndicats de la

santé portent notamment sur l'amendement des statuts particuliers, la révision des salaires, l'amélioration des conditions de travail et à l'ouverture des concours d'accès aux postes de responsabilités. Les trois syndicats de la santé avaient entamé une grève cyclique, de

trois jours, depuis le mois d'avril dernier, qu'ils avaient gelée au mois de juin dernier après une réunion de travail avec le ministère de la Santé qui s'était engagé à prendre en charge leur plate-forme de revendications.

# Enfants : les siestes de l'après-midi les aident à mieux apprendre

Dormir un peu après le déjeuner est bénéfique pour la santé des adultes et encore plus pour les jeunes enfants. Une étude américaine démontre l'intérêt de la sieste des petits pour le développement de leurs connaissances.

Les conclusions des chercheurs de l'Université du Massachusetts (Amherst) devraient relancer le débat chez les chronobiologistes et spécialistes de la petite enfance.

Leur étude, publiée dans la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences*, avance que les siestes l'après-midi chez les enfants âgés de trois à cinq ans sont bienvenues pour les aider à mémoriser leurs leçons. Concrètement, la sieste aide les petits à consolider leur mémoire et favorise l'apprentissage précoce. Après un petit somme, ces bénéfices sont visibles dans l'après-midi et persistent jusqu'au lendemain.

Pour prouver leurs assertions, les scientifiques ont comparé les performances à des jeux éducatifs de 40 enfants âgés de 3 à 5 ans en classe de maternelle. Les enfants qui ont fait une sieste d'une heure l'après-midi ont retenu 10% d'information de ce qu'ils avaient appris le matin comparés à ceux qui n'avaient pas fait de sieste. Les enfants ayant dormi ont obtenu également de



meilleurs résultats à des exercices de visualisation dans l'espace.

## Une sieste pour mieux se concentrer

Rebecca Spencer, auteure de l'étude, affirme que ces résultats prouvent que la sieste aide les jeunes enfants à mieux se souvenir de ce qu'ils apprennent en maternelle. Interrogé par la BBC, le Dr Robert Scott-Jupp, du Royal College of Paediatrics and Child Health ajoute : «Pour être le plus attentifs, les tout-petits ont besoin de dormir de 11 à 13 heures par jour, si on veut leur laisser une chance de décompresser et d'être en forme pour la journée qui vient. Nous savons maintenant qu'une sieste compte autant que le sommeil nocturne. Sans ça les bambins sont fatigués, grognons, plus distraits et luttent pour se concentrer».

Une récente étude a démontré que la sieste ne doit pas excéder 30 minutes chez les adultes, sous peine d'augmenter le risque de diabète et d'hypertension.

## MÉDICAMENTS

# La contrefaçon tue 700 000 personnes dans le monde

La contrefaçon de médicaments est un phénomène mondial qui tue 700 000 personnes dans le monde et génère 55 milliards d'euros de bénéfices.

Avec une augmentation de 90% depuis 2005, la vente de médicaments contrefaçons devient le premier trafic illicite devant la prostitution ou la vente de marijuana. Ces chiffres alarmants ont été publiés par l'Institut de recherche contre les médicaments contrefaçons (Ircam).

Antibiotiques, anti-inflammatoires, antitumorales, antiseptiques, matériel médical (stéthoscopes), contraceptifs, sérums antitétaniques, les médicaments antipaludiques et ceux qui traitent les problèmes d'érection ... D'après le *Pharmaceutical Security Institute* (PSI), 523 médicaments seraient touchés par ce trafic mortel, même les plus anodins. En 2006, plus de cent enfants ont été victimes d'un médicament contrefait contenant du diéthylène glycol, un puissant solvant, inséré dans un faux sirop contre la toux.

## Un trafic extrêmement rentable

L'augmentation exponentielle de ce trafic s'explique par sa rentabilité. La contrefaçon de médicaments serait de 10 à 25 fois plus rentable que le trafic de drogues.

Selon la Fédération internationale de l'industrie du médicament (Ifpma), «la contrefaçon d'un «blockbuster» (médicament générant un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de dollars pour le laboratoire) peut générer un bénéfice de l'ordre de 500 000 dollars pour un investissement initial de 1 000 dollars alors que la même somme de départ investie dans le trafic de fausse monnaie ou d'héroïne rapporterait 20 000 dollars et dans la contrefaçon de cigarettes 43 000 dollars».

## Un «e-commerce mortel» en augmentation

Ce nouveau trafic a trouvé sa place et se développe extrêmement facilement sur Internet. Selon des statistiques de l'OMS, la proportion des médicaments achetés sur des sites Internet illégaux serait de 50%. Et, d'après une étude de l'Alliance Européenne pour l'Accès à des médicaments sûrs, 62% des médicaments achetés sur Internet seraient des contrefaçons.

Si aux États-Unis, 36 millions d'Américains auraient acheté des médicaments sans prescription sur des sites de ventes illégales, la France reste un pays encore épargné par ce e-commerce, grâce à la qualité de son système de santé, à la solidité de la réglementation régissant les activités phar-



maceutiques et au système remboursement des médicaments de prescription. La vente de médicaments en ligne en France est extrêmement réglementée. Les sites qui ven-

dent des médicaments sont obligatoirement liés à des pharmacies physiques. Et seuls les traitements vendus sans ordonnance sont disponibles.

## Grippe : bientôt un vaccin universel ?

Un vaccin universel contre la grippe pourrait bientôt devenir réalité. Une équipe scientifique britannique a peut-être trouvé la clé qui permettra de l'élaborer.

Jusqu'à présent le vaccin contre la grippe doit être modifié chaque année en réponse aux nouveaux virus. Les découvertes réalisées par l'équipe de scientifiques de l'*Imperial College* de Londres pourraient fournir un modèle pour développer un vaccin universel contre la grippe. «Le saint Graal, selon le professeur Ajit Lalvani qui a dirigé l'étude, «car de nouvelles souches de grippe apparaissent constamment, dont certaines sont mortelles».

### Les cellules T CD8 pour lutter contre la grippe

Les scientifiques ont constaté que sur un échantillon de malades, ceux qui sont tombés les plus gravement malade de la grippe avaient moins de cellules T CD8 dans le sang que ceux qui n'ont développé ni les symptômes, ni la maladie.

«Les lymphocytes CD8 T sont produits en réponse à la grippe saisonnière habituelle. Contrairement aux anticorps, ils ciblent le cœur du virus, qui ne change pas, même lorsque les nouvelles souches pandémiques apparaissent», explique le professeur Ajit Lalvani. «Les résultats de notre enquête suggèrent que stimuler le corps à produire plus de cellules T CD8 permet de protéger les gens contre la maladie».

### Un futur vaccin bientôt réalité

Ces résultats ont été obtenus grâce à une étude scientifique menée en 2009. Les chercheurs voulaient comprendre comment certaines personnes résistaient mieux à la maladie que d'autres. Pendant la pandémie de grippe H1N1, l'équipe du professeur Lalvani a recruté 342 volontaires, employés et étudiants de l'Université. Grâce à un protocole spécifique, il a analysé leur état de santé général et leurs réponses immunitaires à la grippe.

«Nous savons déjà comment stimuler le système immunitaire à produire des lymphocytes T CD8. Maintenant que nous savons que ces cellules T CD8 peuvent nous protéger contre les virus de la grippe, nous pouvons concevoir un vaccin pour empêcher les gens d'avoir les symptômes et de transmettre l'infection aux autres».

Les résultats de cette étude scientifique sont publiés dans la revue «Nature Medicine».

# UV Ils ne sont pas si dangereux pour la santé

Faire une cure de soleil ne serait pas si néfaste pour la santé, même si les UV augmentent les risques de cancer de la peau.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les scientifiques ont remarqué que 4% des malades atteints d'un cancer de la peau étaient moins susceptibles de faire une crise cardiaque, et 48 % d'entre eux de mourir de n'importe quelles autres maladies. Ces conclusions ont été révélées par une nouvelle étude scientifique danoise. Des chercheurs de l'université de Copenhague ont analysé pendant 23 ans l'ensemble de la population danoise (4,4 millions de personnes). Parmi ces personnes, 130 000 étaient atteintes d'un cancer de la peau (sans mélanome). Les scientifiques ont expliqué : «Notre étude montre que le diagnostic d'un cancer de la peau était associé à moins d'infarctus du myocarde, moins de fractures de la hanche chez les personnes de moins de 90 ans et moins de décès résultant de n'importe quelle cause, par rapport au reste de la population».

### Les effets positifs de la vitamine D

Les scientifiques expliquent ces résultats surprenants par les bienfaits de la vitamine D. Cette pro-hormone peu présente dans



l'alimentation est en réalité synthétisée par la peau au contact du soleil. Elle est un vrai atout santé. En effet, elle est importante pour la santé des os, elle contribuerait à la force musculaire et jouerait un rôle fondamental

dans notre système immunitaire. De nombreuses études ont démontré que la vitamine D aide aussi à résister aux infections respiratoires, à lutter contre le diabète et les maladies cardio-vasculaires et être bénéfiques aux malades atteints de la maladie Alzheimer.

### Se protéger des UV

Les experts rappellent cependant que les conclusions de cette étude ne doivent surtout pas empêcher les personnes de se protéger des rayons UV en ville, à la plage et au ski.

Pour profiter des bienfaits du soleil, il est impératif d'éviter les coups de soleil et les heures chaudes de la journée. Pour faire le plein de vitamines D, et recharger durablement nos

réserves, il suffit de s'exposer dix ou quinze minutes au soleil, chaque jour pas plus. Cette étude a été publiée sur le site de l'*International Journal of Epidemiology*.

## Travailler longtemps ne nuit pas à l'espérance de vie

L'âge de la retraite augmente. Ne vous inquiétez pas, que vous preniez votre retraite jeune ou que vous travaillez longtemps, votre espérance de vie restera la même.

L'âge de la retraite n'a aucune incidence sur l'espérance de vie... sauf si vous êtes contraints à travailler, selon une étude scientifique australienne qui a analysé les données démographiques norvégiennes de 1990 à 2010.

Cette nouvelle enquête de l'*Australian School of Business* révèle que l'espérance de vie n'est pas liée à l'âge de la retraite. Elle s'oppose à certaines études antérieures. Certaines concluaient que les personnes qui prenaient leurs retraites jeunes mourraient plus tôt (à cause de la solitude et du manque d'activités physiques et mentales). D'autres que les vieux retraités décédaient plus jeunes car trop soumis aux stress et aux efforts. Pour mener leur étude, les chercheurs ont analysé les données démographiques du gouvernement norvégien de 1990 à 2010. Car, dans les années 1990, un nombre important

d'entreprises des secteurs publics et privés en Norvège ont réduit progressivement l'âge de la retraite des employés de 67 à 62 ans. Pour le reste de la population active, l'âge moyen à la retraite est resté à 67. Lorsque les scientifiques ont comparé l'espérance de vie des individus à la retraite anticipée, à celle de ceux qui ont travaillé jusqu'à 67 ans, ils n'ont trouvé aucune différence perceptible.

### Travailler plus pour éviter les maladies dégénératives

«Bien qu'il soit tentant de lier l'espérance de vie à l'âge de la retraite, la réalité est que l'état de santé est le principal facteur déterminant de l'âge de la mort», a déclaré le professeur John Piggott, professeur d'économie à l'*Australian School of Business*. «En réalité, insiste-t-il lorsqu'une personne est obligée de quitter son travail (ou qu'il est supprimé), elle est plus susceptible de sombrer dans la dépression, de perdre ses réseaux sociaux et surtout sa source principale de stimulation intellectuelle».



Une étude française menée par la scientifique Carole Dufoil de l'*Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm)* sur les dossiers de santé de plus de 429 000 travailleurs indépendants avait déjà révélé qu'une personne qui prend sa retraite à 65 ans a 15% de chance de plus d'être protégé des maladies dégénératives, que celles qui quittent leur boulot à 60 ans. Les chercheurs affirment que «la stimulation intellectuelle et l'engagement ont un effet protecteur contre la décence et les maladies dégénératives».

ALGÉRIE-FRANCE

# Des femmes de cœur, de Nina Koriz, un hommage à la contribution des femmes à la guerre de Libération nationale

*Des femmes de cœur* est l'intitulé du roman de Nina Koriz présenté jeudi soir par l'auteur au Centre culturel algérien (CCA) à Paris. Il se présente comme un hommage à la contribution des femmes algériennes et européennes, anonymes ou connues et dont on oublie souvent les sacrifices qu'elles ont consentis durant la guerre de Libération nationale, par amour de l'Algérie.

L'histoire racontée dans ce livre publié aux éditions Ziyriab débute en 1991 à Paris. Ambre est une jeune comédienne française qui postule à un casting. Il s'agit pour elle d'interpréter le rôle d'une jeune Algéroise et le film doit être tourné à Alger. Elle est excitée par ce projet car il s'agit d'un rôle qui l'enchantera et surtout parce que ses parents sont des pieds noirs, d'origine italienne qui ont vécu toute leur vie en Algérie et pour elle, ce sera l'occasion de connaître ce pays qu'elle aime déjà et partir à la recherche de son identité. Cette quête identitaire d'Ambre va prendre la forme d'une enquête entre la France et l'Algérie, sur la passé de ses parents et l'histoire de l'Algérie durant la guerre de Libération nationale. Cette enquête va la plonger dans un imbroglio sentimental et politique qui aura trente ans plus tôt bouleversé la vie de cinq adolescents, sans sa mère Sylvia.

Et c'est en déterrant leur passé qu'elle va comprendre qui elle est, et va surtout découvrir quel a été le rôle des femmes, qu'elles soient musulmanes, juives, ou chrétiennes sur le sol algérien ou en France durant cette guerre san-

glante que livraient les autorités coloniales à un peuple qui réclamait son indépendance. J'ai centré ce roman sur les femmes car elles sont les grandes oubliées de l'histoire. Plus de cinquante ans après la guerre d'Algérie, on constate qu'il y a eu très peu d'écrits et de rares films sur leur participation à la lutte de libération du joug colonial", a-t-elle regretté. "J'ai volontairement choisi de raconter une histoire à travers des destins de femmes, car elles ont été nombreuses (Algériennes et Européennes) à être trop souvent reléguées à des rôles de faire-valoir, alors que les témoignages que j'ai pu recueillir, m'ont appris à quel point leur contribution a été plus importante et que surtout, il n'y a pas eu engagement féminin mais surtout des parcours individuels", a expliqué Nina Koriz au public du CCA.

Pour écrire ce livre, j'ai choisi de rencontrer des femmes qui n'ont jamais l'habitude de parler. Celles qui ne se sont jamais racontées mais qui ont accepté de le faire quand elles ont su que leur témoignage pourrait servir à l'écriture d'un roman et non pas à l'interview d'une journaliste", a ajouté

l'auteure. "Surprise de leur méfiance envers les médias, je leur ai demandé les raisons. Elles m'ont dit alors leur lassitude de lire, d'entendre, de voir l'histoire trouée, manipulée, en fonction des idées ou des intérêts de chacun", a-t-elle poursuivi.

## Apporter un peu de baume au cœur blessé..

"Ce sont des femmes apaisées que j'ai eu la chance de rencontrer. Tel est l'objectif de ce roman : apporter un peu de baume aux coeurs blessés et s'ouvrir au pardon. J'espère de tout cœur qu'il y parvienne", a souhaité Nina Koriz. "C'est parce que je partage leur sentiment que j'estime que la réalité historique émergera du terrain", a-t-elle dit, ajoutant qu'il faut que "ceux qui ont vécu cette guerre et qui souvent ont été victimes et héros, puissent nous dire leur vécu avant qu'il ne soit trop tard".

Elle a également souligné que l'écriture de ce roman a été pour elle, "un émouvant voyage dans le



temps, à travers les archives, les documentaires, des livres écrits par des historiens et des politiques". "Mon plus beau souvenir demeurera cependant les échanges avec ces femmes qui m'ont permis de revivre avec elles le temps d'un

après-midi, la peur, le choix, la détermination, la douleur et la joie de la libération", a souligné Nina Koriz.

Ancienne élève du prestigieux Cours Simon de théâtre de Paris, Nina Koriz tourna en 1992 "Automne, Octobre à Alger", de Malik Lakhdar Hamina, un long métrage sur la période terroriste en Algérie, primé dans plusieurs festivals. Ce film politique sera le déclencheur de sa prise de conscience et son engagement auprès des personnes en souffrance du fait de leur exclusion sociale ou raciale. Ses rencontres avec des femmes de toutes générations la font réfléchir aux graves répercussions que génèrent les événements politiques sur la destinée des femmes des pays du Sud.

De retour en France, elle décida de se former au métier de psychothérapeute et fonda une école où elle accompagne des femmes de toutes origines vers leur insertion sociale et professionnelle. *Des femmes de cœur* est son premier roman.

# Djamila Bouacha, source de fierté de tous les Algériens

Immortalisée par Picasso, défendue par Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi contre le système colonial français, la moudjahida Djamila Bouacha (77 ans) "doit remplir de fierté tous les Algériens", souligne Khalifa Mameri dans un livret qu'il lui a consacré. "Djamila Bouacha, l'inoubliable héroïne de la guerre d'Algérie" (Thala éditions), actuellement en vente, est un portrait que M. Mameri a dressé de la moudjahida, à la suite de leur rencontre le 30 mars 2013 à Alger, à l'intention des "écoliers et des enfants d'Algérie".

Le livret sur Bouacha est la dernière livraison de la collection lancée en 1998 par l'auteur qui a déjà réalisé les portraits du colonel Lotfi, Larbi Ben M'hidi, Abane Ramdane, Houari Boumediene, Mohamed Boudiaf et Ferhat Abbas dans l'intention, explique-t-il, de faire aimer la lecture aux enfants et faire connaître les grandes figures nationales qu'elles soient hommes ou femmes.

"Que la femme érigée un temps en symbole pour la défense des valeurs universelles soit une jeune fille algérienne, à peine sortie de l'adolescence et qui s'est engagée, au prix de sa vie, à libérer son pays ne peut, ne doit que remplir de fierté tout Algérien, toute Algérienne jusqu'à la fin des temps", écrit M. Mameri.

L'auteur revient sur l'enfance de Djamilia, née à Saint-Eugène (Bologhine, Alger) le 9 février 1938 et explique comment et pourquoi une jeune fille de 15 ans, d'un "caractère décidé", s'est engagée dans la politique, en adhérant à l'Union des femmes de l'UDMA (Union démocratique pour le Ma-



nifeste algérien), un parti créé par Ferhat Abbas en mai 1946. Il raconte également comment elle a rejoint le maquis en 1955 à l'aide de son frère et d'un responsable FLN de la Basse-Casbah et comment elle s'est mise à la disposition de la Révolution "en faisant preuve d'une audace à peine croyable". "Prête et disponible pour toutes les actions, elle ne refuse aucune mission (...) son innocence, son jeune âge la font passer partout", souligne M. Mameri.

L'auteur décrit, par ailleurs, comment la jeune fille est parvenue, par sa volonté et son courage, à devenir aide-soignante à l'hôpital de Beni-Messous (Alger) où elle se procurait des médicaments au profit du maquis de la Wilaya IV (l'Algérois). Il revient aussi sur la bombe (désamorcée) qu'elle a déposée, le 27 septembre 1959, à la "Brasserie des facul-

tés", au quartier de la Grande poste d'Alger.

M. Mameri raconte par la suite le basculement des Boupachas dans l'horreur après l'arrestation, le 11 février 1960, à leur domicile à Dely Ibrahim, de Djamila (22 ans), de son père (71 ans) et de son beau-frère et les tortures abominables qu'ils ont subies pendant 33 jours. Le livret se termine par un chapitre sur la campagne d'opinion qui a été lancée par l'avocate de Djamila Bouacha, Gisèle Halimi, et l'écrivaine et philosophe Simone de Beauvoir qui ont réussi à arracher la jeune fille, alors risquant la mort, des griffes des militaires et de la justice coloniale en Algérie. Cette campagne a été inaugurée par Simone de Beauvoir en signant, à la demande de Halimi, un article dans le journal *Le Monde* du 3 juin 1960 sur le cas de Bouacha. "Le retentissement est immédiat et



mondial. Les autorités sont submergées, assommées par les révélations de l'article, aussi bien à Alger qu'à Paris", signale l'auteur. Une bataille juridique a opposé le ministère des Armées et le pouvoir judiciaire qui a instruit la plainte en torture de Bouacha et qui, pour la première fois, voulait poursuivre des haut gradés de l'armée coloniale qui a refusé de collaborer avec la justice. "L'affaire Djamila Bouacha prend de l'ampleur et sort totalement de son cadre. Désormais c'est une bataille juridique qui s'ouvre entre le pouvoir exécutif (gouvernement) et le pouvoir judiciaire. Tout ce que la France compte de commités juridiques intervient dans le débat", souligne M. Mameri. Le procès n'a jamais eu lieu. Immortalisée par Picasso, le plus grand peintre du XXe siècle, qui a dressé son portrait le 8 décembre 1961, Djamilia a retrouvé la liberté le 21 avril 1962, dans le cadre des accords d'Evian, et rentre "libre, fière dans son pays après avoir bellement accompli un devoir patriotique exceptionnel."

APS

# M'SILA

## DÉMANTÈLEMENT D'UN LIEU DE DÉBAUCHE À BOUSSAÂDA

# Un client et 11 femmes arrêtés

Mouad B.

Un lieu de débauche situé à la cité 200-Logements à la nouvelle ville de Boussaâda, 70 kilomètres au sud de M'sila, a été démantelé par les forces de police de la première sûreté urbaine, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

"Ces arrestations ont eu lieu à l'occasion d'une descente policière, la semaine passée dans cet appartement appartenant à la dénommée R.F., âgée de 59 ans qui servait également de lieu de débauche et de prostitution", précise la même source.

"Cette opération a permis d'interroger 12 personnes dont 11 femmes, âgées de 21 à 59 ans en tenues légères, venues de différentes régions pour s'adonner au racolage et à la prostitution. La patronne, une femme âgée de



59 ans connue des services de sécurité touchait 2000 DA/jour de chaque femme pour le loyer", ajoute-t-on.

Des préservatifs, des pilules contraceptives et une somme d'argent estimée à 120 000 DA ont été saisis par la police lors de cette descente, selon la même source.

Présentés jeudi passé au parquet de Boussaâda pour les chefs d'inculpation de création, gérance et transformation d'un appartement en lieu de débauche et de prostitution, aide à la pratique de la prostitution, répartition des revenus de

la prostitution et recel de prostitution d'autrui, tentation publique en vue de l'incitation à la débauche et prostitution, incitation à la prostitution, et racolage d'individus en vue de la commission de la prostitution, dix des personnes arrêtées ont été placées en détention préventive et les deux autres ont été citées à comparaître.

Cette opération met ainsi fin aux agissements d'une femme, connue par les services de police, et de ses complices, qui ont misé sur la peur des voisins pour s'adonner à leur exercice, croyant ainsi à leur impunité.

Ce phénomène de prostitution et de création de lieux de débauche a tendance à prendre des proportions alarmantes dans la région au même titre que les boutiques de vente de boissons alcoolisées à emporter, lesquelles se métamorphosent en bars clandestins pour certaines.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

### 2 mandats de dépôt pour création d'un lieu de débauche

Les services de police de la Sûreté de daïra de Zemoura, 30 kilomètres au nord de Bordj Bou-Arréridj, viennent de résoudre une affaire liée aux moeurs. L'affaire traitée, la semaine passée, fait suite aux témoignages des habitants du village de Bou Azziz, dans la dite commune, faisaient état d'un va-et-vient d'hommes étrangers à la famille et au village dans cette maison. Le fils du propriétaire de la maison, B. G., 24 ans aurait fait de son domicile un lieu de débauche. Selon une source locale digne de foi, la police, munie d'une autorisation du procureur, a opéré une perquisition au domicile et y a découvert M. M., âgée de 23 ans qui n'a pas pu justifier sa présence sur les lieux n'ayant aucun lien de parenté avec le jeune homme. Présentés au parquet de Zemoura, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour création de lieu de débauche.

Mouad B.

TAMANRASSET

## Saisie de 85320 comprimés psychotropes

Opérant dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tamanrasset, ont saisi le 24 septembre dernier, quelque 85 320 comprimés psychotropes et procédé à l'arrestation de deux (2) trafiquants présumés, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

À la suite d'une enquête minutieuse, les forces de police ont intercepté un véhicule tous-terrain (4x4), à bord duquel se trouvaient deux individus. Après fouille du véhicule, il a été découvert 85320 comprimés de psychotropes (Rivotril 2 mg) dissimulés dans le réservoir.

TIZI OUZOU

## Le centre anticancéreux (CAC) de DBK tarde à voir le jour

La réception du CAC (centre anticancéreux) de DBK (Tizi Ouzou) prévue en 2011 n'a pas eu lieu comme annoncé à cette époque par les responsables de la santé. Les travaux confiés à une entreprise portugaise n'enregistrent malheureusement qu'une avancée de 90%, selon la direction de la santé publique, qui a refusé de nous donner plus de détails sur le projet. Il disposera d'une unité de soins et de prise en charge (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie et soins palliatifs), un plateau technique pour le diagnostic anatomopathologique, biologie, radiologie et imagerie, une unité d'oncologie (140 lits adultes et pédiatrique), une unité de chirurgie carcinologique, de radiothérapie et d'un laboratoire biologique pour la prise en charge

des patients de la wilaya et ceux des wilayas limitrophes. La réalisation d'une telle infrastructure médicale est plus que salutaire pour la région. Elle devrait, en principe, contribuer grandement à l'amélioration de la prise en charge des patients atteints de cancer tant au niveau des traitements spécifiques que de la qualité de vie.

Toutefois, compte tenu des retards considérables qui ont caractérisé ce projet, les癌éreux doivent prendre leur mal en patience et continuer de se rabattre sur le service d'oncologie médicale du CHU Damerdjii pour recevoir les soins nécessaires. Encore faudrait-il que les médicaments soient disponibles.

Ferrah Menad

TISSEMSILT

## Un œil vigilant sur la sécurité des citoyens et de leurs biens

Dans le cadre des activités de la police pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes à travers les cités et les quartiers de la ville de Tissemsilt, à la suite de deux plaintes déposées par deux citoyens, d'être agressé par un inconnu à la cité des 154-Logements, les éléments de police judiciaire de la sûreté de wilaya ont rapidement investi la cité et ont mis la main sur le dénommé N. A, âgé de 39 ans, en état d'ivresse. Et lors de sa fouille corporelle, il a été trouvé sur lui une faufile et un poignard. Après son audition par les enquêteurs, ce malfaiteur a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt qui l'a placé sous mandat de dépôt.

OULD SIDI AMAR

## AÏN TÉMOUCHENT

### Un mort et un blessé grave dans un accident de la circulation à El Amria

Un homme âgé de 28 ans a trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu jeudi près d'El Amria sur la RN 2 reliant Oran à Aïn Témouchent, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de Aïn Témouchent. La victime se trouvait à bord d'une voiture légère qui a dérapé causant de graves blessures à son conducteur âgé de 23 ans. Ce dernier a été évacué vers les services des urgences de l'hôpital d'El Amria. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident mortel. Un bilan de la direction de la Protection civile de la wilaya fait état, durant la période du 15 juillet au 15 septembre 2013, de 119 accidents de la route ayant fait trois morts et 147 blessés.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 11 morts et 105 blessés durant la journée du jeudi

11 personnes sont mortes et cent-cinq (105) autres ont été blessées dans des accidents de la circulation routière survenus jeudi dans plusieurs wilayas, a indiqué hier la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Durant la journée du 26 septembre 2013, trente-six (36) accidents de la circulation routière, dont huit (8) mortels, ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers dix-neuf (19) wilayas du pays, a-t-on ajouté de même source.

Ces accidents ont engendré le décès de onze (11) personnes, des blessures à cent cinq (105) autres et des dégâts matériels importants à quarante neuf (49) moyens de locomotion impliqués, a précisé la Gendarmerie nationale.

JIJEL

## 22 blessés dans le dérapage d'un minibus à Taher

Au total, 22 personnes ont été blessées dans un accident de la circulation routière survenu jeudi matin à Taher (Jijel), selon un nouveau bilan communiqué par la direction de wilaya de la Protection civile. Cette source, qui avait communiqué un premier bilan faisant état de 13 blessés, a précisé que 15 personnes ont été secourues et évacuées par les éléments de la Protection civile, tandis que 7 autres victimes ont été transportées par des citoyens vers l'hôpital Medjdoub-Said de Taher, a indiqué à l'APS le chargé de communication de ce corps constitué. Le minibus, qui s'est renversé pour des raisons que l'enquête diligentée par les services de la Gendarmerie nationale devra déterminer, assurait la liaison entre les localités d'Oujdiana et de Taher.

TIZI OUZOU

## Arrestation de 18 femmes et 8 hommes dans un lieu de débauche

Les forces de police de la brigade de recherche et d'investigation ont procédé lundi passé à l'interpellation de 18 femmes et 8 hommes dans un bar clandestin servant aussi de lieu de débauche, situé à Boudjima, (w. Tizi Ouzou), a indiqué hier la sûreté de wilaya dans un communiqué. Selon la même source, ces arrestations ont été effectuées lors d'une descente policière, la nuit de lundi passé, dans un débit de boissons alcoolisées clandestin, situé au village Chréa. Quelque 3.117 bouteilles d'alcool de différentes marques et une somme de 61.000 DA ont été saisies lors de cette même opération, a-t-on ajouté. Présentés jeudi au parquet de Tizi Ouzou, 8 femmes et 2 hommes ont été placés en détention préventive pour les chefs d'accusation d'aide et assistance à la prostitution» et «racolage à des fins de débauche et prostitution». Les 6 autres hommes et 10 femmes interpellés lors de cette même opération, ont été cités à comparaître, indique le même communiqué. La semaine passée, les mêmes services de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, ont démantelé un autre lieu de débauche, situé à Oued Aïssi, dans la commune de Tizi Ouzou. Cette opération s'était soldée par l'arrestation de 13 femmes et de 4 hommes, rappelle-t-on.

## LIBÉRIA: 50 ans de prison confirmés en appel pour Charles Taylor

La condamnation de l'ex-président libérien Charles Taylor à 50 ans de prison pour crimes contre l'humanité a été confirmée en appel jeudi par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone siégeant près de La Haye.

«La chambre d'appel (...) confirme la condamnation à 50 ans de prison», a déclaré le juge George King lors d'une audience publique à Leidschendam, dans la banlieue de La Haye.

Ce jugement, rendu par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone (Tssl), est l'ultime étape d'une affaire marathon qui dure depuis plus de sept ans contre l'ancien homme fort de l'Afrique de l'Ouest.

Charles Taylor devrait dès lors être transféré dans une prison à l'étranger, à déterminer par les juges, afin de purger sa peine.

Les juges ont rejeté la majorité des motifs d'appel de l'accusation et de la défense, assurant que la chambre de première instance n'avait pas fait d'erreurs systématiques, comme la défense l'assurait, et que la peine de 50 ans était appropriée.

Charles Taylor, 65 ans, avait été reconnu coupable en avril 2012 d'avoir aidé et encouragé une campagne de terreur visant à obtenir le contrôle de la Sierra Leone en fournissant armes, munitions et autres aides logistiques au Front révolutionnaire uni (RUF) en échange de diamants.

Arrêté et transféré à La Haye en 2006 pour des raisons de sécurité, il avait ensuite été condamné en mai à 50 ans de prison pour avoir planifié «certains des crimes les plus haineux de l'histoire de l'humanité», selon les juges.

## BAHREÏN Afrontements avant une manifestation de l'opposition

Des heurts ont opposé dans la nuit de jeudi à vendredi des manifestants à des policiers dans un village de Bahreïn ayant une manifestation de l'opposition, ont annoncé le ministère de l'Intérieur et des témoins.

«Des policiers ont été visés par un acte terroriste consistant en des jets de cocktails Molotov qui ont incendié en partie un véhicule des forces de l'ordre dans le village de Chaharkhan (ouest)», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Selon des témoins, de nombreuses personnes ont manifesté dans la nuit à Manama et dans des villages en réclamant la libération de détenus et appelant à la chute de la monarchie des Al-Khalifa.

La police a tiré des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants qui ont répliqué par des jets de pierres et de cocktails Molotov, ont-ils ajouté.

L'opposition a appelé à une manifestation vendredi pour protester contre l'arrestation d'un dirigeant du principal groupe de l'opposition, la formation Al-Wefaq, Khalil Marzouk, sous l'accusation d'incitation au terrorisme.

Bahreïn est secoué depuis février 2011 par un mouvement de contestation qui réclame une monarchie constitutionnelle.

Selon la Fédération internationale des droits de l'Homme (Fidh), 89 personnes ont été tuées à Bahreïn depuis le début de la contestation.

APS

## UA - AFRIQUE

# Le chef de l'UA appelle à un nouveau programme de développement pour l'Afrique

**Le président en exercice de l'Union africaine (UA), Hailemariam Dessalegn, a appelé à un nouveau programme de développement mondial pour l'après-2015 correspondant aux priorités de développement du continent africain.**



«Nous espérons que le programme de développement mondial pour l'après-2015 concordera avec nos priorités et besoins de développement», a annoncé M. Dessalegn, également Premier ministre éthiopien, lors d'un débat de haut niveau à l'Assemblée générale de l'ONU.

«Un programme de développement pour l'Afrique sur les 50 prochaines années vise à réaliser cet objectif fondamental, afin d'éradiquer la pauvreté et d'assurer le développement durable», a-t-il insisté.

diqué. «Le XXI<sup>e</sup> siècle sera le siècle de l'Afrique si nous harmonisons nos efforts pour maintenir et accélérer cette croissance économique», a déclaré M. Dessalegn lors de la deuxième journée du débat général annuel, se disant convaincu qu'une «renaissance africaine» est possible.

Il a, par là même, souligné la nécessité pour l'Afrique d'«industrialiser afin d'accélérer sa croissance économique et de générer l'emploi, augmenter les revenus

et diversifier les exportations».

«Le partenariat stratégique de l'Afrique avec les économies tant développées qu'émergentes s'est élargi et s'est approfondi ces dernières années», a indiqué M. Dessalegn, insistant sur le fait que c'est la voie que l'Afrique souhaite poursuivre. «L'Afrique a besoin de la solidarité de la communauté internationale et nous espérons que tout le soutien nécessaire lui sera offert dans l'esprit de la Déclaration du Millénaire» a-t-il conclu.

## Egypte

# La détention provisoire d'un journaliste d'Al-Jazeera prolongée de 45 jours

La détention provisoire d'un journaliste égyptien d'Al-Jazeera, arrêté mi-août avec 664 manifestants lors d'un rassemblement de partisans du président destitué Mohamed Morsi sur la place Rabaa al-Adawiya du Caire a été prolongée de 45 jours, a indiqué jeudi son avocat.

Sa détention a été prorogée comme celle de 664 manifestants qui avaient été arrêtés en même temps que lui, a indiqué son avocat.

diqué l'avocat Mostafa Attiya à l'AFP, précisant que cette décision avait été rendue mercredi soir. Abdallah Elshami, journaliste égyptien d'Al-Jazeera qui couvrait un rassemblement des partisans du président égyptien déchu Mohamed Morsi sur la place Rabaa al-Adawiya du Caire, a été arrêté le 14 août avec des centaines de manifestants pro-Morsi. Comme les 664 manifestants arrêtés le 14 août, M. Elshami

est accusé notamment de «possession d'armes à feu» et d'«avoir tiré» sur les forces de l'ordre, ce que dément son avocat et Al-Jazeera, assurant qu'il était sur la place Rabaa pour couvrir les événements comme des dizaines d'autres journalistes. Des envoyés spéciaux étrangers de la chaîne de télévision satellitaire arabe avaient été détenus plusieurs jours au moment de la vague sanglante de répression qui a

Deux policiers kényans ont été tués et trois blessés dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'attaque par des hommes armés d'un poste de police à Mandera (nord-est), sur la frontière somalienne, ont indiqué des sources policières.

L'attaque est survenue jeudi vers 03h00 (oohoo GMT) dans la petite ville située dans l'extrême nord-est du Kenya, à quelques kilomètres de la Somalie. La police l'a attribuée aux insurgés somaliens shebab. Les assaillants ont pris d'assaut le poste de police et ouvert le feu sans discrimination, tirant également sur des maisons de policiers voisines, avant de mettre le feu à plus d'une dizaine de véhicules, a ajouté la police. «Ils étaient très violents, ils étaient là pour tuer. (...) Deux policiers ont été tués dans l'incident, et trois autres sont blessés», a expliqué une source policière de la région. Le chef de la police

locale, Charlton Mureithi, a expliqué les agents dormaient dans le poste de police au moment de l'attaque. «Nous sommes à la poursuite (des assaillants), il y a une opération de sécurisation qui est en cours. L'attaque a causé beaucoup de destructions», a déclaré M. Mureithi.

Mercredi soir, une personne avait déjà été tuée non loin de la frontière somalienne, dans la localité instable de Wajir, par l'explosion d'une grenade sur un marché. Ces deux incidents surviennent alors que le ministre de l'Intérieur, Joseph Lenku, avait assuré mercredi que la sécurité avait été renforcée dans tout le Kenya, suite au carnage du centre commercial Westgate à Nairobi, revendiqué par les shebab. Au moins 61 civils, six membres des forces de sécurité kényanes et cinq assaillants ont péri durant les 80 heures de siège du Westgate.

## SOUDAN

# Des milliers de personnes manifestent contre la hausse des prix des carburants

Des milliers de Soudanais manifestaient vendredi au cinquième jour d'une vague de protestations contre la levée de subventions aux carburants, selon des correspondants de presse. Les forces de police, déployées en force, se tenaient à distance des manifestants. Auparavant, les forces de sécurité ont dispersé à coups de bombes lacrymogènes de petites manifestations qui étaient formées à l'issue de la prière du vendredi dans plusieurs ruelles

à la levée de subventions aux carburants, selon des correspondants de presse. Les forces de police, déployées en force, se tenaient à distance des manifestants. Auparavant, les forces de sécurité ont dispersé à coups de bombes lacrymogènes de petites manifestations qui étaient formées à l'issue de la prière du vendredi dans plusieurs ruelles de cette même ville. Après avoir fu les assauts de la police, ces manifestants se sont joints à la grande marche sur l'avenue principale. A Khartoum Bahri, au nord de la capitale, et dans la partie sud de la ville, des défilés similaires, réunissant chacun plusieurs milliers de personnes, se déroulaient sans que la police n'intervienne, selon des témoins,

cité par des médias. Les ONG African Centre for Justice and Peace Studies et Amnesty International ont accusé les forces de sécurité d'avoir délibérément tiré sur les manifestants, et fait état de 50 morts à travers le pays mardi et mercredi. Mais selon des sources hospitalières et la police, 29 personnes ont péri. La plupart sont des civils.

# ARMES CHIMIQUES

## Début des inspections au plus tard mardi en Syrie

**Les inspections en Syrie sur l'arsenal chimique doivent commencer au plus tard mardi, assure le texte du projet de décision de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac), qui se réunit vendredi soir pour l'approuver.**

Les inspecteurs devront également avoir accès à tous les sites suspects qui ne seraient pas inscrits dans la liste officielle fournie par la Syrie le 19 septembre, assure le texte.

«Le Conseil exécutif décide que le secrétariat doit débouter les inspections en Syrie aussi vite que possible, en tous les cas, pas plus tard que le 1<sup>er</sup> octobre», peut-on lire dans ce texte.

Tous les sites indiqués dans la liste officielle de son arsenal chimique remise par la Syrie à l'Oiac doivent avoir été inspectés «au plus tard 30 jours après l'adoption de cette décision», qui devrait surveiller vendredi soir, le Conseil exécutif se



réunissant à La Haye à 22h00 (20h00 GMT). «Tout autre site identifié par un état partie comme ayant été impliqué dans le programme syrien d'armes chimiques doit être inspecté aussi vite que possible», ajoute le projet de décision.

Le projet de décision assure néanmoins que le directeur général de l'Oiac, Ahmet Uzumcu, peut décider que des réclamations de ce type sont «injustifiées» et que des conflits liés à ces réclamations peuvent être résolus à travers «des consultations et la coopération».

L'Oiac doit donner feu vert au plan de démantèlement mis au point le 14 septembre à Genève par les Russes et

les Américains, avant qu'un vote ne soit effectué à l'ONU sur un projet de résolution conclu dans la nuit de jeudi à vendredi entre la Russie et les Etats-Unis.

La réunion de l'Oiac avait été reportée à plusieurs reprises, les 41 pays membres du Conseil exécutif ayant eu besoin de temps supplémentaire pour se mettre d'accord sur le texte.

Les ministres des cinq grandes puissances (Etats-Unis, France, Royaume uni, Chine, Russie) doivent se retrouver vendredi soir à 20h00 (00h00 GMT) à New York avec le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et son médiateur en Syrie Lakhdar Brahimi.

## L'arsenal d'armes chimiques syrien largement «inutilisable» en l'état

L'arsenal syrien d'armes chimiques est en grande partie «inutilisable» en l'état et pourrait par conséquent être détruit plus rapidement que prévu, affirme jeudi soir un rapport américano-russe confidentiel, cité par le Washington Post. Ce rapport, présenté à la Maison-Blanche

par des experts en armement, avance que l'arsenal syrien pourrait être neutralisé en neuf mois, et qu'il présente moins de risques d'être dissimulé ou dérobé par des groupes terroristes en raison de la forme sous laquelle il est stocké. Selon ces experts, la Syrie possèderait

plus de 1 000 tonnes d'armes chimiques, dont 300 tonnes de gaz moutarde. Le reste de l'arsenal serait composé d'éléments chimiques liquides, stockés sous forme binaire, c'est-à-dire sous la forme de deux produits chimiques, appelés précurseurs, qui sont mélangés juste avant l'em-

ploi, selon le journal. Après des semaines d'intenses tractations, la Russie et les Etats-Unis sont parvenus jeudi à l'ONU à un accord sur un texte encadrant la destruction de l'arsenal d'armes chimiques syrien. Cette résolution pourrait être adoptée dès vendredi soir.

## La négociation est «la seule solution possible» à la crise syrienne

Les parlements chinois et russes ont publié un communiqué conjoint sur la crise en Syrie, statuant que la négociation est «la seule solution possible» à la crise dans ce pays, a rapporté jeudi l'agence de presse Chine nouvelle.

Le communiqué conjoint a été signé par les comités des Affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale de la Chine et du Conseil de la Fédération de Russie. Le communiqué indique que les deux pays «sont extrêmement préoccupés» par la situation en Syrie.

«Les troubles, les victimes civiles, l'afflux de réfugiés, la destruction du patrimoine culturel et d'autres événements

dramatiques ont fait de cette crise l'une des plus affreuses tragédies dans le monde», selon le texte.

«Les peuples chinois et russes espèrent voir au plus tôt un règlement de la crise, la restauration de la paix et la fin des effusions de sang», ajoute le communiqué. Les deux pays considèrent que «la menace de la force ou l'intervention militaire extérieure sont absolument inacceptables», selon la même source.

Pékin et Moscou sont aussi préoccupés par «les rapports relatifs à l'utilisation des armes chimiques et soutiennent l'enquête internationale juste et objective sur les incidents rapportés dont le rapport

doit être soumis au Conseil de Sécurité des Nations unies», selon le communiqué.

«Nous saluons la décision des dirigeants syriens d'adhérer à la Convention sur les armes chimiques, ainsi que l'accord-cadre entre la Russie et les Etats-Unis sur la résolution du dossier des armes chimiques de la Syrie», ont souligné les deux parties dans leur communiqué. «Le dialogue et la volonté de rechercher un compromis sont les seuls moyens de résoudre la crise, d'apaiser les maux du peuple syrien et d'éviter d'autres changements négatifs dans la situation au Moyen-Orient», conclut le communiqué.

## MADAGASCAR Le président de la Cour électorale échappe à un attentat à la grenade

Le président de la Cour Electorale Spéciale (CES), François Rakotozafy, a été visé par un attentat à la grenade dans le centre-ville d'Antananarivo, la capitale malgache, a indiqué vendredi une source policière.

Explosant à environ cinq mètres du portail du domicile de François Rakotozafy, la grenade offensive a explosé en laissant une crevasse d'une vingtaine de centimètres de diamètre dans le sol, a-t-on précisé.

Aucun dégât matériel ni blessé n'est constaté à l'exception de quelques déflagrations qui ont touché les murs de la propriété. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'attaque.

## USA - IRAN - ONU Nucléaire iranien : reprise des négociations le 15 octobre à Genève

Les négociations sur le nucléaire iranien reprennent les 15 et 16 octobre à Genève, a annoncé jeudi à l'ONU la chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton. Mme Ashton a fait ces déclarations après une rencontre sans précédent entre le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif et ses homologues des grandes puissances, dont les Etats-Unis, sur ce dossier, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. Cette rencontre s'est déroulée «dans une très bonne atmosphère», a précisé Mme Ashton.

«C'était une réunion dense, l'atmosphère était bonne, énergique, nous avons discuté de la façon d'avancer, dans un calendrier ambitieux, pour voir si nous pouvions faire rapidement des progrès», a-t-elle expliqué. «Nous sommes tombés d'accord pour nous rencontrer à Genève les 15 et 16 octobre pour poursuivre la réunion d'aujourd'hui et, espérons-le, faire avancer» le dossier, a ajouté Mme Ashton. C'était la première fois que le ministre iranien des Affaires étrangères et son homologue américain, John Kerry, se retrouvaient autour d'une même table pour aborder le programme nucléaire iranien que les Occidentaux soupçonnent de cacher un volet militaire.

## PALESTINE - ISRAËL HRW dénonce les «démolitions illégales»

L'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) a appelé jeudi l'occupant israélien à cesser le déplacement des habitants du hameau bédouin palestinien de Makhoul, en Cisjordanie, soulignant que «le transfert forcé illégitime de population est un crime de guerre».

Alors suite de la destruction le 16 septembre par l'armée d'occupation israélienne d'une cinquantaine de structures à Makhoul dont une dizaine d'habitations, qui a privé de foyer au moins 48 personnes, la justice israélienne a suspendu ces opérations le 24 septembre, indique HRW dans un communiqué.

Après les démolitions, l'armée israélienne a «bloqué quatre tentatives d'organisations humanitaires pour fournir des abris, les soldats ayant recours à la force contre les résidents, les travailleurs humanitaires et des diplomates étrangers le 20 septembre», rappelle-t-elle.

«L'armée israélienne devrait cesser ses tentatives injustifiées pour déplacer de force une communauté présente depuis des décennies», affirme le directeur de HRW pour le Moyen-Orient, Joe Stork, cité dans le texte, ajoutant que «les forces israéliennes n'ont pas seulement malmené des diplomates, elles ont démolis tous les bâtiments de Makhoul et ordonné aux résidents de partir pour ne jamais revenir».

L'organisation appelle l'armée d'occupation «non seulement à cesser toutes les démolitions à Makhoul, mais à autoriser l'assistance humanitaire et permettre aux habitants de reconstruire».

## Programme du jeudi 26 Septembre 2013

**TF1**

- 06h30 Magazine jeunesse TFou  
08h10 Magazine de télé-achat Télishopping samedi  
10h10 Magazine de société Tous ensemble  
10h55 Magazine de société Tous ensemble  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h45 Météo  
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h20 Magazine de reportages Reportages  
15h15 Série fantastique Ghost Whisperer  
16h05 Série fantastique Ghost Whisperer  
16h55 Série fantastique Ghost Whisperer  
17h55 Magazine de société Tous ensemble  
18h45 Magazine de reportages 50mn Inside  
19h50 Magazine de société Là où je t'emmènerai  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous  
20h35 Magazine de découvertes A la rencontre de...  
20h40 Météo  
20h44 Série humoristique Nos chers voisins  
20h50 Divertissement Danse avec les stars - nudit  
23h20 Divertissement Danse avec les stars, la suite

**2**

- 07h00 Magazine de services Télématin  
09h35 Magazine culturel Thé ou café  
10h20 Multisports Côté Match  
10h50 Magazine musical Alcaline le mag  
11h20 Jeu Les Z'amours  
11h55 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
12h40 Magazine de services Point route  
12h50 Météo  
13h00 Journal  
13h20 Magazine d'actualité 13h15, le samedi...  
13h55 Météo  
14h00 Magazine de reportages Envoyé spécial : la suite  
14h50 Magazine culturel Grand public  
15h45 Série judiciaire La loi selon Harry  
16h30 Télofilm policier Nicolas Le Floch  
18h15 Série humoristique Y'a pas d'âge  
19h00 Jeu Un air de famille  
20h00 Journal  
20h40 Loterie Tirage du Loto  
20h43 Magazine de l'environnement Emission de solutions  
20h44 Météo  
20h45 Divertissement Les années bonheur  
22h55 Talk show On n'est pas couché

**3**

- 07h42 Série d'animation Ninjago  
08h07 Série d'animation Dofus : aux trésors de Kerubim  
08h20 Magazine jeunesse Samedi Ludo  
08h23 Dessin animé Tortues Ninja  
08h50 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés  
09h11 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés  
09h37 Dessin animé Garfield & Cie  
09h49 Dessin animé Garfield & Cie  
10h00 Dessin animé Garfield & Cie  
10h17 Dessin animé Les Dalton  
10h24 Dessin animé Les Dalton  
10h31 Dessin animé Les Dalton  
10h50 Magazine éducatif C'est pas sorcier  
11h15 Magazine du consommateur Consomag  
11h25 Météo  
11h30 Magazine régional La voix est libre  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h50 Magazine animalier 30 millions d'amis  
13h20 Divertissement-humour Les grands du rire  
15h00 En course sur France 3  
15h20 Loterie Keno  
15h25 Magazine régional Samedi avec vous  
16h45 Magazine politique Expression directe  
16h50 Magazine littéraire Un livre toujours  
17h00 Magazine culinaire Les carnets de
- Julie  
18h00 Jeu Questions pour un champion  
18h35 Magazine d'actualité Avenue de l'Europe  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Série d'aventures Zorro  
20h45 Télofilm policier Commissaire Magellan Inédit  
22h15 Météo  
22h20 Soir 3  
22h45 Télofilm dramatique Une nouvelle vie ?  
00h10 Musique classique Wagner : un génie en exil  
01h05 Drame lyrique Le Crépuscule des Dieux (Acte 1)  
02h05 Drame lyrique Le Crépuscule des Dieux (Acte 2)  
04h15 30 millions d'amis  
04h40 30 millions d'amis

**CANAL+**

- 07h55 Série humoristique Platane 7  
08h30 Série humoristique Platane 7  
09h05 Série humoristique Platane 7  
09h40 Thriller Des hommes sans loi 77/7  
11h30 Magazine musical Album de la semaine  
12h00 Série humoristique Casting(s)  
12h03 Autre Modules Fashion Week  
12h05 La météo  
12h10 Divertissement Clique  
12h45 Magazine d'actualité Le tube  
13h40 Magazine d'actualité L'effet papillon  
14h20 Multisports Samedi sport  
14h30 Magazine sportif intérieur sport  
14h50 Multisports Samedi sport  
14h55 Sport Oyonnax / Toulon  
16h55 Sport Paris-SG / Toulouse  
19h00 Le JT  
19h05 Autre Modules Fashion Week  
19h10 Magazine d'actualité Salut les Terriens !  
20h30 Divertissement-humour Made in Groland  
20h53 Autre A propos du film  
20h55 Thriller Le Capital Inédit  
22h45 Rugby Jour de rugby  
23h20 Football Jour de foot  
00h20 Film d'horreur Paranormal Activity 3 Inédit  
01h45 Court métrage At the Formal  
01h55 Magazine d'actualité L'effet papillon  
02h25 Divertissement Jamel Comedy Club  
02h55 Multisports Zapsport  
03h00 Rugby Les spécialistes rugby  
03h50 Sport Adonis Stevenson (Can) / Tavoris Cloud (E-U)

**M6**

- 08h00 Dessin animé Tony & Alberto  
08h20 Magazine jeunesse Kid & Toi  
08h25 Magazine de télé-achat M6 boutique  
11h20 Magazine du cinéma Cinésix  
11h30 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Série humoristique Scènes de ménages  
13h20 Magazine de société C'est ma vie  
14h50 Magazine de société C'est ma vie  
16h00 Magazine de société C'est ma vie  
17h30 Magazine du show-biz Must célèbrites  
18h40 Magazine de services Un trésor dans votre maison  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
20h50 Série fantastique Touch 77 Inédit  
21h45 Série fantastique Touch 77  
22h40 Série fantastique Touch 77  
23h30 Magazine de découvertes Enquêtes extraordinaires  
01h15 Série fantastique Supernatural 77  
02h10 Météo  
02h15 Poker European Poker Tour  
03h05 Clips M6 Music

## La sélection

**TF1**

20h50

## Danse avec les stars

**Résumé**

La quatrième saison de «Danse avec les stars» débute ce soir : Sandrine Quétier et Vincent Cerutti en donnent le coup d'envoi en compagnie de leurs célèbres candidats et des danseurs professionnels qui les accompagneront tout au long de cette compétition aussi glamour que délicieusement rétro. A l'honneur, comme toujours, les danses de salon avec, cette année, une nouveauté : la danse contemporaine. Alizée, Brahim Zaïba, Damien Sargue, Keen'V, Laetitia Milot, Laurent Ourtanac, Laury Thilleman, Noémie Lenoir, Tal et Titoff se sont entraînés avec sérieux pour ce premier rendez-vous. Des heures de répétition ont été nécessaires, afin de pouvoir se produire ce soir et tenter de convaincre les quatre jurés, Marie-Claude Pietragalla, Shy'm, Chris Marques et Jean-Marc Généreux, qu'ils sont capables de poursuivre...

**2**

20h45

## Les années bonheur

**Résumé**

Entre nostalgie et bonne humeur, Patrick Sébastien regoit, aux côtés de Fabien Lecoeuvre, Christèle Chollet, Julien Lepers et Yves Jamet, de nombreux artistes, chanteurs, groupes et humoristes. Ces invités évoquent, chacun à son tour, leurs petits secrets et leurs souvenirs de carrière. Son présents Variétés Kaoma, Tropical Family, Christophe Maé, Rose Laurens, Michel Fugain, Gary Brookner, Chico & les Gypsies, Hélène Segara, Trevor Horn, Michèle Torr, Jean-Jacques Debout, Kassav, Patrick Juvet, Jenifer, Joyce Jonathan et Mungo Jerry. Les imitateurs et humoristes, Serge Llado, Olivier de Benoist, Christèle Chollet et Patrick Bosso, dévoilent également leurs bons mots.

**3**

20h45

## Commissaire Magellan

**Résumé**

Franck, le directeur d'un grand hôtel-restaurant, est retrouvé mort dans son bureau. Son coffre ayant été vidé, tout laisse à penser qu'il s'agit d'un cambriolage qui a mal tourné, d'autant que la chambre d'un des clients a également été visitée la veille. Mais Magellan a l'intuition que le meurtrier fait plutôt partie des proches de la victime ou des habitués de l'hôtel. Entre Michelle, la femme de ménage soupçonnée d'avoir dérobé des objets dans les chambres, Gauthier, un client exigeant que Franck a surpris en pleine dispute conjugale, et une jeune femme mystérieuse qui avait demandé à voir le directeur peu de temps avant sa mort, les suspects de manquent pas...

**CANAL+**

21h00

## Le capital

**Résumé**

Un cancer oblige le PDG de la banque Phénix, Jack Marmande, à s'éloigner des affaires. Dans l'intention de continuer à gouverner dans l'ombre, il propulse dans son fauteuil l'un de ses obligés, Marc Tourneuil. Le principal actionnaire, Antoine de Suze, persuadé que Tourneuil ne sera qu'un homme de paille en attendant le décès de Marmande, ne s'y oppose pas. Tourneuil fait cependant montre de suffisamment de détermination pour intéresser l'actionnaire américain de Phénix, Dittmar Rigule, qui lui demande de venir à Miami. Tourneuil en revient avec un plan de licenciements massifs qu'il prépare en incitant les employés à la délation...

**M6**

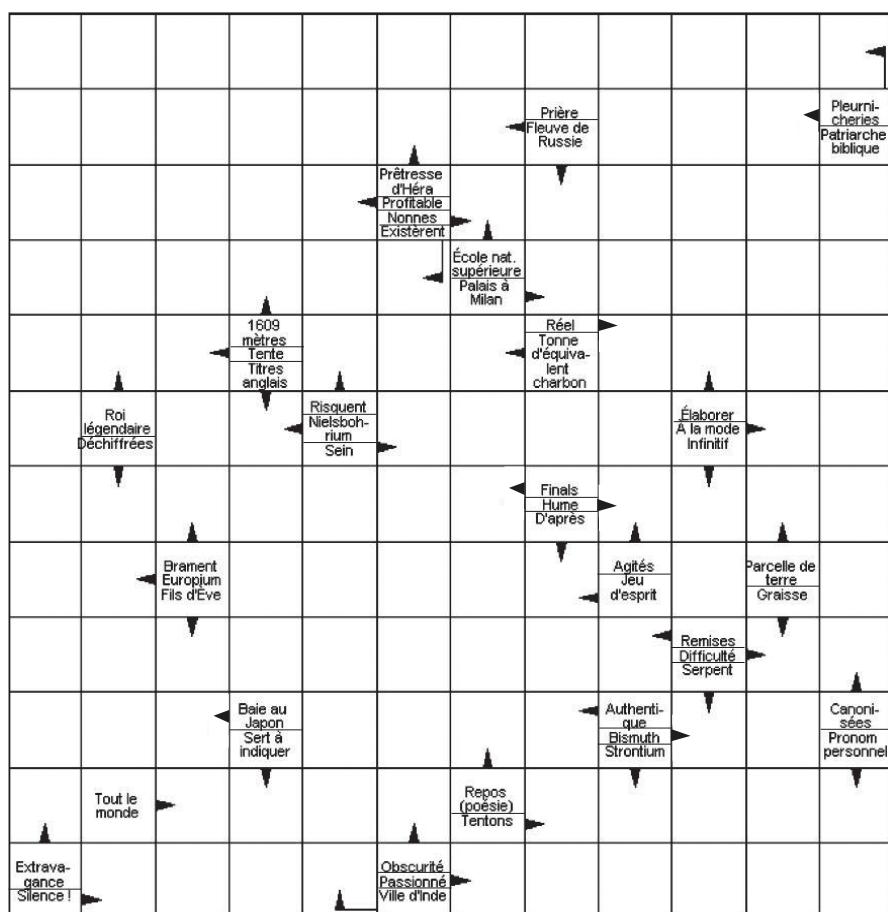
23h40

## Touch

**Résumé**

Martin est plus que jamais décidé à localiser le mystérieux atelier d'Arthur Teller. Mais pour se faire, il va devoir se montrer un habile joueur de poker, car un autre professeur pourrait être tenté de se dresser sur son chemin. Pendant ce temps, un jeune Italien espère bénéficier de la solidarité des internautes pour retrouver celle qu'il considère comme l'amour de sa vie. Un blogueur lui vient en aide. Essayant de vendre le ranch australien de son père récemment décédé, un jeune cadre urbain découvre, grâce à un cheval, la vie à la campagne. La belle-sœur de Martin, Abigail Kelsey, entreprend de rendre visite à Clea et Jake...

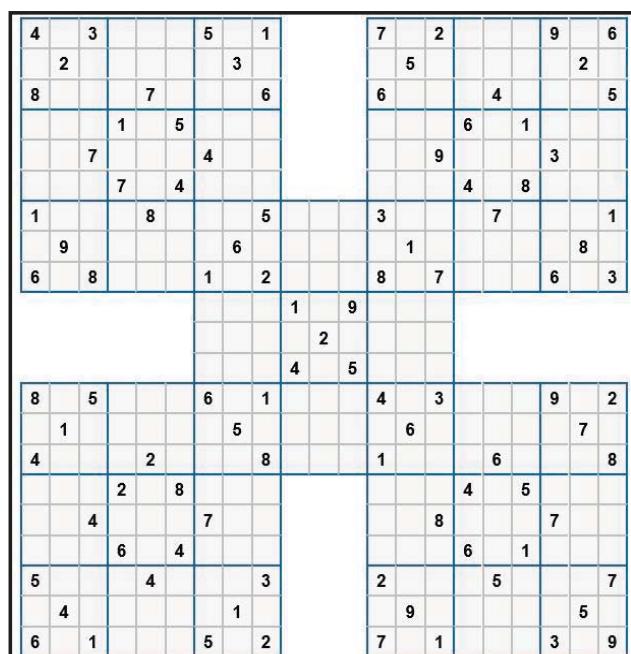
## Mots fléchés n°387



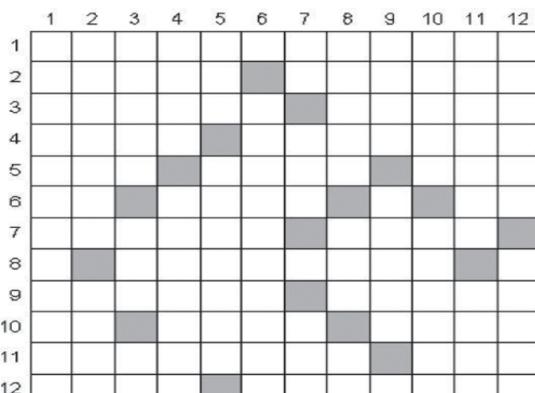
Samouraï-sudoku n°387

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région  $3 \times 3$  doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

**Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.**



Mots croisés n°387



#### **Horizontalement:**

- 1.Personne qui écrit beaucoup et mal
  - 2.Cap. de l'Egypte - De l'Eolée
  - 3.Aspirer - Semblable
  - 4.Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
  - 5.Homme d'État bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
  - 6.Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun roussâtre (pl.) - Drame japonais
  - 7.Arrêt - Situation
  - 8.Inflammations des vaisseaux
  - 9.Ennuyeux - Spacieux
  - 10.Transformée en génisse par Zeus - Homme politique anglois -isolé
  - 11.Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compagnie
  - 12.Rivière des Alpes autrichiennes - Tête

Verticalement

- verticalement.

  - 1.Puce
  - 2.Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
  - 3.S'amusait - Petit poème - Radon
  - 4.Plante - Décorations militaires
  - 5.Lombric - Tuer
  - 6.Écopes
  - 7.Sélerium - Thymus du veau - Organisation des Nations unies
  - 8.Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Techné-tium
  - 9.Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
  - 10.Port et station balnéaire d'Israël - Apparence
  - 11.Réunissent - Brille
  - 12.Violoniste et compositeur roumain - Bousculade

JSI-2013 (TENNIS)

# Mohammed Hassan va en demi-finales et assure le bronze

Le joueur de tennis algérien Mohammed Hassan est assuré de remporter la médaille de bronze du tournoi individuel des jeux de la Solidarité islamique 2013 (JSI-2013), grâce à sa qualification en demi-finales, hier à Palembang (Indonésie).

Déjà vainqueur de l'Omancis Al-Zadali Saleh au premier tour, le tennismen algérien a disposé en quarts de finale de l'Indonésien Wishnu Adi Nugroho, tête de série n° 4 du tournoi, en deux sets, 7-6(5), 6-3. Ayant mal entamé la rencontre où il était mené 5-0, Mohammed Hassan a opéré une remontée spectaculaire, devant une foule nombreuse venue encourager son représentant indonésien, pour remporter le premier set puis dominer plus aisément le second.

«J'avais un problème au niveau de la



raquette et il a fallu en changer deux pour entrer définitivement dans le match. Cette rencontre m'a permis de me libérer et je me battrais jusqu'au

bout samedi pour me hisser en finale», a déclaré le joueur algérien à l'APS à l'issue de son succès auquel a assisté le chef de la mission algérienne à Palembang, Nabil Sadi. De son côté, le sélectionneur national, Brahim Zineddine, était aux anges après la qualification de son poulaïn, estimant que des «matches comme ceux d'aujourd'hui (vendredi) permettent au joueur de grandir». En demi-finale prévue samedi, Mohamed Hassan affrontera le Turc Yalcinkale Barkin.

Mohamed Hassan est le dernier représentant algérien en tennis à Palembang, puisque chez les doubles dames, la paire Yassamine Boudjadi et Sanaa Amaria Benkaddour a été sortie en quarts de finale par son homologue indonésienne Mia S P R Kasih et Heravita Mediana en deux sets (6-3, 6-2).

## La Fédération tunisienne d'athlétisme auditionnée par l'IAAF fin octobre

La Fédération tunisienne d'athlétisme (FTA) sera auditionnée, le 24 octobre à Monaco, par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), rapportait hier l'Agence de presse tunisienne (TAP).

La convocation de la tenue de cette séance d'audition survient suite à la dissolution de l'ancien bureau fédéral (BF) et la désignation d'un comité de gestion provisoire et à l'agenda électoral du nouveau BE. Choses que l'IAAF qualifie de «violations et transgressions». L'IAAF a demandé que la délégation de la FTA, qui sera présente, le 24 octobre prochain, à Monaco, soit composée de «4 personnes représentatives de la famille de l'athlétisme tunisien».

La relation entre la FTA et l'IAAF avait été teintée, au cours de l'année écoulée, par des tensions, suite à la dissolution du dernier Bureau fédéral élu, et ce, à cause de ce qu'estime l'IAAF comme étant «une ingérence politique dans les affaires de la Fédération».

Le processus électif du nouveau Bureau exécutif de la FTA, tenu le 6 juillet dernier et remporté par la liste de Zied Barbouch, a été marqué par une série de péripéties inhérentes à la date et aux procédures d'organisation.

## AFROBASKET 2013 DAMES Le point du groupe B après le premier tour

Le point sur le groupe B après le premier tour de la 23<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique des nations de basket-ball dames, AfroBasket 2013, qui se tient à Maputo au Mozambique:

### GROUPE B:

**1<sup>re</sup> journée: 20 septembre 2013 :**

Mali - Cap Vert 73-62  
Cameroun - Kenya 61-39  
Angola - Nigeria 60-46

**2<sup>de</sup> journée: 21 septembre 2013 :**

Nigeria - Kenya 74-49  
Mali - Cameroun 64-67

**3<sup>re</sup> journée: 23 septembre 2013 :**

Cap Vert - Angola 51-76  
Cap Vert - Cameroun 39-62

Angola - Kenya 45-39

Nigeria - Mali 45-78

**4<sup>te</sup> journée: 24 septembre 2013 :**

Kenya - Mali 42-63

Cameroun - Angola 44-48

Cap Vert - Nigeria 55-60

**5<sup>te</sup> journée: 25 septembre 2013 :**

Kenya - Cap Vert 64-63

Cameroun - Nigeria 71-65

Angola - Mali 67-66

**Classement Pts J G p p c**

1-Angola 10 5 5 0 296 246

2-Cameroun 9 5 4 1 305 255

3-Mali 8 5 3 2 344 283

4-Nigeria 7 5 2 3 290 313

5-Kenya 6 5 1 4 233 306

6-Cap Vert 5 5 0 5 270 335

## ÉCHOS DE PALEMBANG

**-MJS :** le représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Abdelmalek Yaker, a été invité par les organisateurs des JSI à participer à la cérémonie de remises des médailles aux vainqueurs des épreuves de natation. C'est ainsi que la Malaisienne Khoo Cai Lin, médaillée d'or aux 400m 4 nages, a reçu son vermeil des mains de M. Yaker.

**-FOOTBALL (1) :** le tournoi de football des JSI-2013 a atteint les demi-finales qui opposaient hier entre, d'un côté, la Turquie et l'Indonésie et, d'un autre côté, le Maroc à l'Arabie Saoudite. La finale est prévue demain au stade Jakabaring de Palembang.

**-PIN'S :** les organisateurs des JSI raffolent des pin's et sont quotidiennement en chasse pour récolter le maximum de ces objets puis les accrocher à leurs badges. Ils n'hésitent pas à interroger les membres des différentes délégations au sujet de ces petits métaux «très chers» à leurs yeux.

**-CHAMBRES :** c'est finalement les sélections algériennes d'athlétisme et de taekwondo qui ont pris jeudi leurs quartiers au village "Jakabaring" sport en remplacement de celle du karaté, qui le même jour pour Alger. L'équipe nationale de tennis, qui devait "récupérer" les chambres laissées libres par le karaté, en compagnie de l'athlétisme, a préféré rester à l'hôtel.

**-FOOTBALL (2) :** la délégation jordanienne a organisé jeudi en soirée un match de football dans la cour du village des athlètes "Jakabaring" de Palembang. Une rencontre très disputée au cours de laquelle les joueurs en maillots rouges étaient nettement dominateurs. Le score importe peu, le plus important était de se défouler après une journée de stress et de compétitions.

**-PHOTOS :** si les organisateurs sont en quête de pin's, les écoliers et écolières assistant aux compétitions des JSI sont tous fans de photos. Appareils ou téléphones portables en mains, ils n'hésitent pas à demander aux athlètes et journalistes étrangers de poser à leur côté pour une photo souvenir qui les marquera, peut-être, à jamais.

Illizi

## Près de 120 millions DA pour le revêtement en tartan de deux stades

Une enveloppe de 118 millions DA a été dégagée d'Illizi, a-t-on appris auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya. L'opération ciblera, en premier lieu, le stade municipal de Debbed, pour un montant de 53 millions DA puisé du programme de soutien à la croissance économique de 2012, a précisé le chef du service des investissements et des équipements, Medjhouda Abdelkader. La seconde opération portera sur la

pose d'une pelouse synthétique dans le stade d'In-Amenas, pour un montant de 65 millions DA, a-t-il ajouté. Les travaux de ces deux projets, dont les procédures administratives préalables à leur lancement sont en cours, démarreront en novembre prochain, avec un délai de réalisation de 5 mois, a précisé M. Medjhouda. Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Illizi a bénéficié, au titre du programme de développement

des régions du Sud de 2013, d'autres projets, dont le revêtement des stades Aze-louaz et d'une autre aire de jeu en gazon synthétique, ainsi que la réalisation d'une auberge de jeune, pour un montant d'investissement de 230 millions DA. Ces réalisations contribueront au développement de la pratique sportive dans cette région qui renferme de nombreuses potentialités sportives, selon le responsable.

## Solution Samurai-sudoku N°386

7	6	4	2	9	3	1	6	8
9	6	8	4	5	1	2	7	3
1	3	2	6	7	8	5	9	4
2	7	5	3	8	9	6	4	1
3	8	9	1	4	6	7	2	5
4	1	6	5	2	7	8	3	9
8	4	7	9	6	5	3	1	2
5	9	3	7	1	2	4	8	6
6	2	1	8	3	4	9	5	7

1	3	2	9	8	5	7	6	4
8	5	6	7	4	3	1	2	9
7	4	9	6	2	1	3	5	8
6	2	8	1	9	4	5	7	3
4	1	5	6	2	3	7	9	8
3	9	7	8	5	6	4	1	2
3	9	7	8	5	6	4	1	2
2	8	1	3	7	9	6	4	5
2	8	1	3	7	9	6	4	5

## Solution Mots Croisés N°386

ECRIVASSIERE  
CAIRE■EOlien  
TRAIRE■TELLE  
OBIS■PRISAIS  
POT■SUIE■TEC  
AN■BAIS■I■NO  
RELAIS■ETAT■  
A■ANGEITES■M  
SCIANT■AMPLE  
IO■NETO■SEUL  
TIRERENT■CIE  
ENNS■SUCETTE

## Solution Mots Fléchés N°386

GUERREETPAIX  
REVEURS■UNS■  
ALES■STABIES  
TENIR■ERES■O  
TEDEEA■OR■AT  
EMMERDEMENTS  
PIES■RUE■AH■  
ADN■MONSTRES  
PITA■IE■URNE  
I■SCOTCH■AIR  
ER■ES■TOLIER  
R■ISERE■ISNA

## LIGUE 1 : JSK -JSMB

# Sur un air de fête

**Ferrah Menad**

Le derby de la Kabylie entre les Canaris et les gars de la Soummam promet d'être à la hauteur.

Les deux équipes de la JSK et de la JSMB au destin complètement opposé depuis le début de l'exercice se rencontreront aujourd'hui après-midi sur la pelouse du stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi Ouzou. En effet, en Kabylie, la JSK est considérée comme le «big brother» de toutes les autres formations. Tous derrière, les Canaris devant. Et la formation de Yemma Gouraya ne

déroge pas à la règle. La JSM Béjaïa doit beaucoup apprendre pour espérer un jour partager, ou du moins menacer le trône de la JSK. «Contre la JSMB, ce sont surtout des retrouvailles entre frères, il n'y a pas cette intensité et cette rivalité entre les deux équipes», dira Kader de LNI. «Face aux Algériens, spécialement le MCA et ces derniers temps l'USMA, la tradition est ancrée dans les meurs et dans le temps. Face aux clubs de la capitale, les matches se jouent sur le terrain et sur les gradins», ajoutera un fan de la JSK. A ce titre, contre la formation de la Soummam, la partie sera spectaculaire et où le fair-play sera de mise. Ainsi, et après

avoir axé son intervention sur l'aspect de la récupération lors des deux premières séances, Aït Djoudi a opté jeudi matin pour un match d'application entre les joueurs. Pour cet exercice, le staff technique a voulu mieux connaître l'état de forme de ses poulains, mais aussi essayer de trouver le onze idéal qui débuttera la rencontre face à la JSMB cet après-midi à partir de 16h45. Aït Djoudi et ses deux assistants semblaient avoir une idée bien précise sur le schéma tactique à adopter aujourd'hui. Et puis la JSK, qui est revenue au premier plan après une période qui l'a ébranlée, a le titre en ligne de mire. L'arrivée de Aoudj et Ebosé a

bonifié l'équipe. En revanche, la JSMB joue sa survie en D1 en raison de ses résultats en dents de scie. Pourtant les Béjaouis disposent de tout pour monter une grande équipe.

L'effectif est, certes, moyen mais peut rivaliser avec les grosses cylindrées de l'élite, à l'image de Brahim Zafour, Chellali ou Tatem. Le départ de Saâdi et l'arrivée probable de l'ex-Canari, Nasser Sendjak, peuvent donner un autre écart pour la formation de la Soummam espérée par les fans des Hammadites.

## Brahim Zafour : «Content de retrouver le stade du 1<sup>er</sup>-Novembre»

*Le capitaine de la JSMB, Brahim Zafour, qui est en train de retrouver son niveau habituel après plusieurs semaines d'absence, jouera un match très spécial pour lui devant l'équipe où il a fait toutes ses classes, la JSK qu'il a quittée pour rejoindre l'autre club kabyle, la JSMB. L'enfant de Tizi Ouzou estime que cette rencontre sera ordinaire, entre deux bonnes équipes, et que le meilleur sur le terrain l'emporte.*

**Avez-vous effectué une préparation spéciale pour ce match ?**

Non, on n'a pas vraiment le temps. La seule chose qu'on a faite, c'est de corriger les lacunes décelées par le coach lors de la dernière rencontre. Pour le reste, le coach a opté pour un travail ordinaire et surtout le volet psychologique qui est utile.

**Comment voyez-vous ce match ?**

Ce sera avant tout un match de football, et surtout une grande fête pour toute la région de Kabylie. En ce qui concerne le match en lui-même, je pense qu'il sera difficile entre deux équipes qui se connaissent très bien et qui pratiquent aussi un bon football. La JSK fera tout pour engranger avec un autre succès, et on fera tout pour revenir à la maison avec le meilleur résultat possible.



**Vous semblez très motivé ?**

Effectivement, et je peux vous dire que tous les joueurs ont bien travaillé durant la semaine afin de réaliser un bon résultat face à la JSK. Tout le groupe est conscient de la tâche qui l'attend et nous sommes bien motivés pour faire un grand match. De toute façon, que ce soit la JSK ou un autre club, nous jouerons pour la gagne.

**La JSK, qui semble en forme actuelle et pourra vous poser bien des problèmes...**

Certes, comme je viens de le dire, la JSK est un grand club qui joue les premiers rôles en championnat depuis longtemps, et participe toujours à une joute africaine. Mais la JSMB aussi est en bonne posture. Nous l'avons prouvé durant les précédents matchs que nous avons gagnés à l'extérieur. Je dirai que nous partons à chances égales. Nous n'allons pas nous déplacer à Tizi Ouzou pour admirer le paysage, détrompez-vous.

**Ce derby sera un peu particulier pour vous, n'est-ce pas ?**

Oui, on peut dire ça, je vais affronter le club où j'ai fait toutes mes classes. Il faut dire que c'est avec grand plaisir que je retrouve premièrement ma ville natale, puis les gens de Tizi, et surtout le stade du 1<sup>er</sup>-Novembre. Je ne garde que de bons souvenirs de la JSK, mais

aujourd'hui je suis à la JSMB et je dois défendre le maillot de mon club employeur. Aussi, c'est un plaisir de participer à cette rencontre qui opposera deux grands clubs de la région de Kabylie. Ça reste toutefois un match comme les autres, avec le cachet derby bien sûr, et j'espère seulement que le fair-play soit présent.

**Ce sera quand même un peu compliqué pour vous, non ?**

Non, pourquoi compliqué ? Ce sera une rencontre un peu particulière certes, mais c'est un match durant lequel je devrais donner le meilleur de moi-même pour honorer mes engagements envers mon club employeur. Je respecte la JSK et tous mes anciens coéquipiers, mais cela ne m'empêchera pas de contribuer à la réussite de mon équipe.

Entretien réalisé par  
**Ferrah Menad**

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : (NIF) 410002000016085

# Avis d'appel d'offres national restreint N° 28/2013

Dans le cadre des Travaux d'Amélioration Urbaine et VRD Primaires et Secondaires des sites devant recevoir les programmes de logements LSP de la wilaya d'Alger, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction lance un avis d'appel d'offres national restreint en application du décret présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics pour la réalisation des :

**Travaux d'Amélioration Urbaine et VRD Primaires et Secondaires :**

**Travaux d'Aménagements en Lots Séparés:**

- Site n°01 : Travaux de VRD et Aménagement Extérieur des 574 Logements

Sociaux Participatifs à DRARIA

- Site n°02 : Travaux de VRD et Aménagement Extérieur des 316 Logements

Sociaux Participatifs à HAMMAMET

- Site n°03 : Travaux de VRD et Aménagement Extérieur des 700 Logements

Sociaux Participatifs - KOREICHI-REGHAIA-

Les Entreprises ayant la qualification et classification professionnelles de Catégorie V ou plus (pour les sites 1 et 3) et IV ou plus (pour le site 2), activité principale en Travaux Publics (codes 345-4210 ou 345-4252 ou 347-4256 et 347-4272 et ayant l'activité secondaire en Hydraulique (codes : 34-703 et 34-705)

**NB :** Les Entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs sites.

**Intéressées** par le présent avis d'appel d'offres national restreint peuvent retirer le cahier des charges au niveau de :

**Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture Et de la Construction de la Wilaya d'Alger**

**Les Vergers BIR KHADEM ALGER.**

**(Présentation d'une copie du certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité).**

L'offre doit être présentée sous une enveloppe principale scellée ne comprenant aucune rature ou inscription autre que le numéro d'arrivée enregistré par le maître de l'ouvrage, l'objet de l'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention :

**«Soumission à ne pas ouvrir»**

Cette enveloppe principale devra abriter deux autres enveloppes scellées :

**1/ Une enveloppe «Offre technique» :** contenant toutes les pièces relatives aux capacités technique et financière» des entreprises soumissionnaires tel qu'il est indiqué dans le cahier des charges. (Article 08 - contenu du dossier de la soumission).

**2/ Une autre enveloppe «Offre financière» :** contenant toutes les pièces relatives aux capacités technique et financière des entreprises

soumissionnaires tel qu'il est indiqué dans le cahier des charges. (Article 08 – contenu du dossier de la soumission).

La durée de préparation des offres est fixée à **Trente (30) jours** à partir de la première publication dans la presse nationale ou le BOMOP.

L'offre doit être parvenue au service contractant à la date qui correspond le dernier jour de la durée de préparation des offres à l'heure limite de **13h30**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être adressées à l'adresse suivante :

**Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'Alger**  
**Les Vergers BIR KHADEM ALGER.**

L'ouverture des plis technique et financier se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h00** au siège de la Direction de l'Urbanisme, dont l'adresse est précisée ci-dessus, en présence des soumissionnaires, conformément à l'article 123 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics.

La validité des offres est fixée à **trois mois augmentés de la durée de préparation des offres**.

## LIGUE 1

**Le CABBA veut que les trois points du match reste à Bordj Bou Arréridj****Mouad B.**

Le CABBA, équipe habituée à la Ligue 1, court toujours après une première victoire à domicile, cette saison. En effet, l'équipe de Rachid Belhout a signé 4 nuls en 5 matchs depuis le début du championnat. On pourrait donc s'attendre à un match fermé, ce samedi, où les coéquipiers de Ouadah viendraient uniquement pour prendre le point du match nul. Cependant, Rachid Belhout, qui connaît bien l'équipe et le football de la L1, se méfie de cette équipe, qui sait développer du jeu : «C'est une équipe qui sait très bien jouer au ballon et qui aime avoir la mainmise sur le jeu. Ce qui fait la force de cette formation, c'est sa culture du jeu qu'elle essaye de garder aussi bien à domicile qu'à



l'extérieur». Méfiance, donc, d'autant que le coach Bordjien doit remplacer son gardien et deux autres joueurs à

savoir Ferhat et Mesfar. Pour cette rencontre Toual, Benkhoudja, Mameri, Charef, Mansour, Bendahmane, Hamdadou, Ali Guechi, Saâdi, Oudni, Djerrar, Ammour Sofiane, Mosrati, Thibaï, Benâï, Mesfar et Yaya ont été retenus par le coach. Avec une victoire et 4 matchs nuls dont deux à

domicile, le tout en encaissant seulement deux buts, le CABBA se présente en favori de ce match. Cependant, Rachid Belhout, en perfectionniste qu'il est, estime que son équipe peut et doit encore faire mieux : «Nous pouvons être encore plus forts défensivement, grâce à une meilleure gestion des coups de pied arrêtés. Nous devons aussi être capables d'alterner le jeu court et le jeu long, c'est ce que nous

avons notamment travaillé à l'entraînement cette semaine. Le début de saison est positif mais nous savons qu'il y a encore la possibilité de progresser, notamment en termes d'efficacité, où nous ne sommes pas encore au niveau de ce que nous avons pu montrer pendant la préparation d'avant-saison. L'équipe a encore besoin de confiance». Et cela passe par un succès à domicile, qui leur permettrait d'être sûr sur le plan comptable. Déjà intraitable à l'extérieur, les coéquipiers de Mansour devront continuer sur cette voie si'ils veulent prétendre à une bonne place cette saison. Quoi de mieux qu'un match à domicile pour confirmer leur bonne forme et faire le plein de confiance avant un déplacement délicat à l'Arba, la semaine prochaine ?

## JSM BÉJAIA

**Talhi Abdelhamid dirigera l'équipe face à la JSK**

Le directeur technique des jeunes catégories de la JSM Béjaia, Talhi Abdelhamid, dirigera, à titre intérimaire, l'équipe senior, samedi lors du derby face à la JS Kabylie, prévu au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou, comptant pour la 6e journée du championnat de football de Ligue 1.

«Après le départ de Noureddine Saâdi, l'équipe sera dirigée ce samedi

par le directeur technique des jeunes catégories, Talhi Abdelhamid, en attendant la désignation d'un nouvel entraîneur qui se fera prochainement», a affirmé le directeur général de la JSJMSB, Rachid Redjeradj à la radio nationale.

L'entraîneur Noureddine Saâdi et la direction de la JS Béjaia ont trouvé un accord pour résilier à l'amiable le

contrat liant les deux parties, au lendemain de la cuisante défaite concédée à Sétif face à l'ESS (5-0), en mise à jour de la 4e journée du championnat. La JSMB a complètement raté son début de saison en comptant 3 points seulement en cinq matches.

A l'issue de la 5e journée, le club de Yemma Gouraya pointe à la 13e place au classement de la Ligue 1.

**MONDIAL-2014 (BURKINA FASO-ALGÉRIE)  
Début demain de l'inscription des supporters pour le voyage à Ouagadougou**

Les supporters algériens désirent d'effectuer le voyage à Ouagadougou pour assister au match aller de l'équipe nationale face au Burkina Faso, prévu le 12 octobre, comptant pour le tour des barrages qualificatifs pour le Mondial 2014, pourront s'inscrire auprès de l'agence de Touring voyages Algérie (TVA) à partir de ce dimanche 29 octobre.

«Les inscriptions pour le voyage à Ouagadougou se feront à partir de ce dimanche au niveau de tout le territoire national auprès de nos agences. Je peux assurer que le prix du billet d'avion sera à la portée de tout le monde, du moment qu'il est soutenu par les pouvoirs publics», a affirmé vendredi Sahri Tahar, directeur général de TVA à la radio nationale. Le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) et la fédération algérienne de football (FAF) étudient actuellement la perspective d'organiser un déplacement d'un millier de supporters à Ouagadougou pour soutenir les Verts lors de cette première manche.

«Une commission travaille actuellement sur la formule devant permettre à 1 000 supporters de faire le déplacement à Ouagadougou, soit le nombre de places que la fédération burkinabée nous a accordé pour le moment», a précisé le premier responsable du département ministériel. S'agissant du plan de vol vers la capitale burkinabé, le DG de TVA a ajouté que «les supporters effectueront le voyage durant la matinée le même jour du match, alors que le retour s'effectuera juste après la fin de la rencontre en soirée», expliquant que les fans ne passeront pas la nuit «en raison de la capacité d'accueil limitée des infrastructures hôtelières au Burkina Faso».

**LEAGUE CUP/WATFORD-NORWICH 2-3****Belkalem : «Une expérience positive malgré l'élimination»**

Le défenseur international algérien de Watford Essaid Belkalem a estimé jeudi que le match de la Coupe de la Ligue d'Angleterre contre Norwich City (2-3) constituait une bonne expérience pour lui et son équipe en dépit de l'élimination amère dans le temps additionnel.

«C'est très important pour Watford et pour nous les joueurs» a déclaré Belkalem au site officiel du club évoluant en seconde division anglaise. Watford qui menait au score (2-0) a raté une bonne occasion de se qualifier pour le prochain tour de la compétition face à une équipe de Premier League, en cédant l'égalisation (2-2) à l'ultime seconde de la partie, avant d'encaisser le troisième but dans la prolongation sur un but de Hooper (115').

Norwich est une équipe expérimentée. Elle évolue en première division. C'est une bonne opportunité pour moi et mes coéquipiers. C'est une excellente expérience pour moi et pour l'équipe», a expliqué l'ex-défenseur de la JS Kabylie, qui a disputé la totalité de la partie. Belkalem n'a pas caché par ailleurs, sa déception après avoir cru longtemps à la qualification pour les huitièmes de finale.

«C'est difficile pour moi mais également pour l'équipe et les supporters d'avaler cette élimination. La première période était d'équitable du 50-50, mais en deuxième mi-temps nous avions beaucoup d'occasions de marquer et l'équipe a bien joué» estime Belkalem.

«Malheureusement sur la fin, l'équipe a reculé et le second but encaissé à dix secondes de la fin du match est difficile à accepter. L'expérience de Norwich City en Premier League a fait la différence» a-t-il conclu. Watford qui ambitionne d'accéder en Premier League cette saison accueillera Wigan ce week-end avec la ferme détermination de confirmer sa belle entame de saison. Âgé de 25 ans, l'ancien défenseur de la JS Kabylie s'est engagé pour une saison avec Watford en provenance de Granada avec option d'achat. Belkalem qui n'avait pas pris part au dernier match des Verts contre le Mali (1-0) comptant pour la sixième et dernière journée du second tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, figure dans la liste des 36 joueurs retenus par Vahid Halilhodzic en prévision du match barrage contre Burkina Faso le 12 octobre prochain à Ouagadougou.



## LIGUE 1 DE TUNISIE

**1er but de Bounedjah**

L'attaquant algérien, Baghdad Bounedjah, a inscrit son premier but dans le championnat de Ligue 1 tunisienne de football lorsqu'il a contribué dans la victoire de son club l'ES Sahel face l'US Monastir (3-0) pour le compte de la première journée de l'épreuve. L'ex-international olympique de 23 ans a été également l'auteur d'une passe décisive dans ce match, affichant ses ambitions d'entrée. Il s'agit de la deuxième réalisation du joueur depuis qu'il a rejoint la formation de Sousse lors de l'intersaison en provenance de l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie). Il a inscrit son premier but au cours de son baptême de feu avec l'ESS dans la phase des poules de la Confédération africaine de football (CAF) en août passé. Le club tunisien a été éliminé de la course à la qualification au dernier carré de l'épreuve continentale le week-end passé. Outre Bounedjah, trois autres joueurs algériens évoluent dans le championnat tunisien dont l'édition 2013-2014 a démarré jeudi, à savoir : Antar Yahia, Youcef Belaili (ES Tunis) et Abdelmoumen Djabou (Club Africain).

**La situation de Belfodil à l'Inter Milan demeure inchangée**

La situation de l'international algérien Ishak Belfodil demeure inchangée dans son club Inter Milan puisqu'il a été de nouveau contraint de rester sur le banc pendant tout le match gagné à domicile face à la Fiorentina (2-1) jeudi soir pour le compte de la 5e journée du championnat d'Italie de football.

Belfodil (22 ans) n'a joué jusque là, que quelques minutes d'une rencontre officielle de son équipe depuis son arrivée au club lors de l'intersaison en provenance de Parme (Série A, Italie). Son manque de temps de jeu s'est répercute également sur sa situation en sélection algérienne, avec laquelle il n'a joué que trois minutes (temps additionnel) du précédent match contre le Mali (victoire 1-0) pour le compte de la dernière journée du deuxième tour des éliminatoires de la coupe du monde 2014 au Brésil.

Et même s'il est retenu dans la liste élargie des 36 joueurs algériens en prévision du déplacement de Ouagadougou pour affronter le Burkina Faso le 12 octobre prochain en aller des matches barrages qualificatifs au Mondial, il risque toutefois d'être écarté de la liste finale concernée par le rendez-vous, à cause justement de son très peu de temps de jeu au sein de son club, prédisent les observateurs.

Le retour des attaquants Rafik Djebbour (Sivasspor, Turquie) et Amine Aoudia (Dresden, Allemagne) dans la liste élargie des Verts grâce à leur récentes participations dans les matches de leurs clubs respectifs, a relancé la concurrence dans la pointe de l'attaque algérienne.

Par ailleurs, l'autre international algérien de l'Inter Milan, le milieu de terrain, Saphir Taider, a lui, signé sa troisième titularisation de rang avec sa nouvelle équipe. Il a toutefois été remplacé à l'heure du jeu de ce match remporté difficilement par les Milanais face à la Fiorentina.

# Torres

## «Eto'o ? Agréable d'avoir cette concurrence»

Fernando Torres a évoqué la concurrence entre attaquants, notamment avec Samuel Eto'o, au sein de l'effectif bien fourni de Chelsea. Avec Samuel Eto'o, Fernando Torres, Demba Ba, José Mourinho dispose d'un choix de prince pour la pointe de son attaque. Une véritable concurrence, à laquelle Eden Hazard, Juan Mata, André Schürrle, Oscar ou encore Kevin De Bruyne et Willian peuvent s'ajouter. C'est dire la qualité offensive de l'effectif de Chelsea. Interrogé par le tabloïd Evening Standard, Fernando Torres s'est exprimé sur la concurrence avec Samuel Eto'o. Titulaire une seule fois depuis le début de la saison, l'attaquant espagnol sait bien qu'à terme, il parviendra à retrouver du temps de jeu.

Nike veut prolonger son contrat avec CR7

Comme toute star du ballon rond, Cristiano Ronaldo perçoit beaucoup d'argent émanant de la publicité et du sponsoring. Parmi les marques affiliées à l'international portugais du Real Madrid, Nike entend poursuivre sa collaboration avec lui. Son contrat avec la virgule se terminant l'année prochaine, les choses pourraient s'accélérer rapidement. Selon The Sweeper, le footballeur de 28 ans pourrait tomber d'accord avec le célèbre équipementier pour un bail de cinq saisons pour un montant de 48 millions d'euros par an, soit pas loin de 10 millions d'euros chaque année.

# FOOTBALL MONDIAL

## Van Ginkel gravement blessé

Si Chelsea s'est facilement imposé (0-2) sur la pelouse de Swindon Town mardi soir au 3e tour de la League Cup, Marco van Ginkel a lui peut-être perdu gros. Sorti en première période car touché à un genou, le jeune milieu de terrain néerlandais a été opéré ce jeudi du ligament antérieur de l'articulation concernée. Pour l'heure, les Blues n'ont pas communiqué à ce sujet mais l'intéressé devrait être absent six mois et rater une grande partie de l'exercice en cours.



## MU prend sa revanche

L'affront est effacé. Battu le 1er septembre dernier à Anfield en championnat (1-0), Manchester United l'a emporté sur le même score devant son public pour éliminer Liverpool au 3e tour de la League Cup. Avec une équipe fortement remaniée, sans Evra, laissé au repos, ni Van Persie, blessé, les Red Devils s'en sont remis à une réalisation de leur "Super Sub" Javier Hernandez, buteur à la réception d'un corner pour sa première titularisation de la saison moins d'une minute après le retour des vestiaires (40e, 1-0). Les joueurs de David Moyes ont gâché plusieurs occasions, Kagawa trouvant la barre (64e) et Rooney à deux reprises le gardien adverse (75e, 76e), et sont restés sous le menace des Reds.

**«Nous nous battons tous pour être dans l'équipe»**

«Samuel Eto'o ? Nous avons de très grands attaquants à Chelsea, et chacun d'entre nous va marquer des buts. C'est agréable d'avoir cette concurrence. La saison va être longue comme la précédente, il y aura du temps de jeu pour tout le monde, dans de grands matchs pour marquer des buts. Nous nous battons tous pour être dans l'équipe, c'est bon pour tout le groupe. La chose principale est de continuer à gagner. Nous sommes parmi les 4 premiers de Premier League. Nous avons une jeune équipe, la saison ne fait que commencer, et elle peut être très bonne. Je pense que nous devons y aller comme le dit le chef (ndlr, José Mourinho) : match après match, petit à petit. »

**Prolongation pour Lichtsteiner ?**

Un temps suivi par le PSG, Stephan Lichtsteiner (29 ans), le latéral droit international suisse de la Juventus Turin, serait en passe de prolonger son contrat qui expire en juin 2015. Des négociations auraient été lancées avec l'entourage de l'ancien joueur de Lille et de la Lazio Rome.

Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**Directeur de la rédaction  
**Abdelmajid TAREB** 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021.94.66.62 (63)** - **Fax : 021.94.66.62 (63)**  
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021.94.66.62 (63)** /  
Fax : 021.94.66.82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -  
1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél. : 021.71.16.64/021.73.71.28** - **Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19**

Vendredi 27 - Samedi 28 septembre 2013 - 22/23 dhou al-qid'a 1434 - N° 388 - Deuxième année

## B E J A I A

### Mariage collectif : La 3<sup>e</sup> édition aux «Hammadites» ● « Marions-les... »

Arslan-B

Jeudi 26 septembre 2013, hôtel Les Hammadites (Boukhalfa-Tichy, côte est), c'est la fête, le détenté, la joie... L'association caritative fort respectée El Ihcène que préside M. Mohand Ait Meddour réédite pour la troisième fois, la troisième année consécutive, un mémagmarriage pour une dizaine de couples de diverses régions de la wilaya. Si le « maître d'œuvre » de la cérémonie (et de l'initiative) est l'association El Ihcène, il n'en demeure pas moins que d'autres parties y ont pris une part active, il s'agit de l'APC de Béjaïa par le truchement du comité des fêtes de la municipalité, l'APW, la DJS, la direction des affaires religieuses de la wilaya... Ce n'est que 22h que sont apparus les jeunes couples « just married », sous les yeux de la gent féminine présente, dont les femmes et jeunes filles des familles concernées. Robes kabyles aux couleurs chatoyantes pour les mariées, complets sombres scintillants pour les mariés, offerts par l'usine de costumes Alcost (Algérienne des costumes). Super couscous riche et succulent pour tous, au bord de la grande bleue, cérémonie émouvante et... lacrymogène du henné, confiée à une vieille dame, soirée musicale animée par les chanteurs locaux Yacine Zouaoui et Nadir Bouchenoua et de nombreux cadeaux aux jeunes couples : 1 chambre à coucher, 1 réfrigérateur, 1 cuisinière à gaz, 1 paire de draps, 1 paire de couvertures-hiver, 1 couette, 1 téléphone portable et même des... sous-vêtements ! Une générosité qui va vraiment... loin !

### La journée de la côte célébrée

« Coast day in Béjaïa » : « La journée internationale est honoree chaque année sur les deux rives de la Méditerranée et nous l'avons fait à Béjaïa avec solidarité, adhésion et joie, qui plus est à travers des actions écologiques fort utiles », déclare à DK News Zoheir Zaouche, le président de la ligue des activités subaquatiques de Béjaïa. Ainsi donc, jeudi 26 septembre 2013, la plage de Boulimat, de notoriété nationale et même au-delà, en étroite cohabitation avec la magnifique et célèbre île des Pisans, aura été le théâtre de différentes activités de grande utilité publique, au triple plan cultuel, sportif et environnemental et pour cause : il s'agissait de célébrer comme il se devait la journée de la côte. Etaient présents aux festivités, sur la plage, la direction de l'environnement de wilaya ), le commissariat national du littoral, la direction du tourisme , des représentants de diverses associations de protection de l'environnement, en l'occurrence « ARDH », « Tichy la verte », El Hana, la fondation Chahid Rachid Hassisene, la ligue des activités subaquatiques de Béjaïa et le Club subaquatique Atlantide. Au programme de l'animation, il y a eu une exposition sur le thème « La préservation du littoral », des baptêmes de plongée sous-marine dont se sont régalés en vibrantes émotions de nombreux jeunes participants à la célébration de cette journée, une randonnée marine et, surtout, un opération nettoyage de fond en comble de la plage... Des initiatives des plus louables et souhaitables qui devraient pourtant être entreprises un peu plus fréquemment, en n'attendant pas que ... Ces fameuses « journées de... », n'est-ce pas ?

A. B.



## VALSE DES ENTRAÎNEURS DE LA LIGUE 1

Avec la dernière séparation à l'amiable de l'entraîneur Noureddine Saâdi et la direction du club de la JSM Béjaïa qui ont trouvé un accord pour résilier à l'amiable le contrat liant les deux parties, c'est le cinquième coach de Ligue 1 à quitter son club alors qu'on est à la sixième journée du championnat de Ligue 1.

### S. Ben

Ce qui fait un pourcentage d'un entraîneur par journée qui quitte son club. Cette situation vient juste de débuter avec cette très mauvaise gestion de la pression de la part des dirigeants des clubs.

Des responsables de clubs désignent la pression qu'ils subissent après les mauvais résultats de leurs clubs respectifs pour changer de coach. Or, deux points sont à remarquer : le premier concerne ce dernier limogeage de Noureddine Saâdi de la JSMB qui devrait être le meilleur exemple de la mauvaise gestion. Et le second est le contraire, soit le meilleur exemple de la bonne gestion et c'est M. Mohamed Laïb, le président de l'USM El Harrach qui le démontre. Ainsi, du côté de la JSMB, les responsables et leur coach Noureddine Saâdi avaient déclaré au début de la saison qu'il faut être patient, car l'objectif est de monter une équipe solide puisque le groupe est jeune et cela demande un peu de temps pour assurer la bonne coordination et le bon mécanisme des éléments. Or, moins de six matches après, Saâdi est pratiquement mis devant le fait accompli de céder et de négocier à l'amiable sa fin de mission. Et on ose évoquer la « pression » d'un public ? Et si ce public est mal informé ou manipulé, il faut bien que les gestionnaires le montrent. Ce qui n'est pas le cas de la JSMB. Mieux encore, le président Tiab lui-même suit son coach en démissionnant ! Ce qui démontre au moins une chose : c'est qu'il y a « volonté » de nuire à l'équipe bien que les résultats soient négatifs, cela n'empêche pas du tout de travailler pour l'avenir. On n'est qu'au début de la saison. Et là, on ouvre une parenthèse pour montrer une « faute » grave de gestion de la part de la JS Saoura. Le responsable qui était derrière le départ du coach Amrani (ter coach à quitter son club dès l'entame du championnat) endosse toute la responsabilité. Car, la JS venait de gagner 3-0 contre la coriace équipe de l'USMH et ce responsable trouve le moyen d'interroger le coach pour lui dire qu'il n'est pas content de la production de son équipe !!! Quant au meilleur exemple, il s'agit de celui de Mohamed Laïb vis-à-vis de son coach Boualem Charaf.

Bien que Laïb a une grande responsabilité dans les résultats négatifs de son équipe puisque les joueurs ne sont plus motivés à cause des arrérés de paiement, le président d'El-Harrach

## L'USMH, le meilleur exemple de stabilité



a été très lucide dans la gestion de la démission de son coach Charaf.

L'exercice passé, synonyme d'une participation à la Ligue des champions africaine à partir de février prochain.

Lors de la 6<sup>e</sup> journée du Championnat, les coéquipiers du gardien de but international, Azzeddine Doukha, accueilleront donc aujourd'hui le MC Oran au stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Mohamadia avec l'objectif de signer leur premier succès de l'exercice 2013-2014. Enfin, il est important de faire appel aux responsables de la Fédération et de la Ligue de football professionnel de tenter de trouver une solution à cette histoire de limogeage ou de démission, c'est selon, des entraîneurs, car il y va du niveau de notre football national. Il est vrai qu'il s'agit d'une histoire de contrat mais toujours est-il qu'une sensibilisation de qui de droit ne serait que bien bénéfique pour éviter cette situation qui risque de ne plus être générale aussi bien par les responsables de clubs que ceux de la LBNF et la FAF.

Car, n'étant qu'au début de saison et 5 entraîneurs de Ligue 1 ont quitté leur club, c'est déjà un record alors que dire d'ici la fin de la saison où des titres, des places pour des compétitions régionales et continentales ou encore de relégations seront en jeu...

## DÉCÉDÉ JEUDI À ALGER L'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Abdelkrim Ben Mahmoud n'est plus

L'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Abdelkrim Ben Mahmoud, est décédé jeudi à Alger à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Abdelkrim Ben Mahmoud, ministre des Sports de 1965 à 1970, a été inhumé cet après-midi (après la prière d'El Asr) au cimetière de Ben Aknoun (Alger). Le défunt a été désigné en 1970 ministre de l'Enseignement moyen et secondaire. Plusieurs personnalités étaient présentes à l'enterrement, dont le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi.

APS



**M'Sila :  
Décès de Fayçal  
Belkahla  
de la chaîne TV  
Atlas dans un  
accident de  
circulation à  
Maâdid (W.  
M'sila)**

Le drame s'est produit hier matin aux environs de 7h00. Le dérapage du véhicule a également un blessé grave, qui a été transporté à l'hôpital d'Ouled Derradj dans un état jugé préoccupant.

Un dramatique accident a eu lieu vendredi matin, vers 07h 00, sur la route menant à « Kalaa Beni Hammad », dans la commune de Maâdid, 35 kilomètres à l'est de M'Sila, au lieu dit Tabiya.

Le chauffeur, pour des raisons encore indéterminées, a perdu le contrôle du véhicule et fini sa course dans un mur d'une maison.

Évacués aux urgences d'Ouled Derradj, le frère, Fayçal Belkahla, âgé de 39 ans, rend l'âme dès son arrivée et le chauffeur est pris en charge aux soins intensifs. Le journaliste se rendait à la Kalaa de Beni Hammad pour réaliser un reportage sur le site à l'oc-

casion de la journée mondiale du tourisme. En cette pénible circonstance, le collectif de DK News présente à la famille du défunt ainsi qu'à ses collègues de la chaîne Atlas TV ses sincères condoléances et prie Allah le Tout Puissant d'accueillir Fayçal Belkahla en Son Vaste Paradis. Mouad B.